

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 591

4 mars 2015

SOMMAIRE

Aabar Block S.à r.l.	28346	Mr. Goufy S.à r.l.	28323
Albatros Participations Industrielles S.A.	28347	Plot Fonds Alternatif B SIF SICAV S.A. ..	28327
Alpinia S.à r.l.	28323	Prolitek Sàrl	28328
Annagab S.A.	28368	RDC Offshore Luxembourg S.à r.l.	28328
ARA Shipping S.A.	28347	RED-Real Estate Developments S.A.	28327
Capital Shares S.A. SPF	28322	Rifa Holding Group (Luxembourg) S.à r.l.	28332
Centrale AA S.à r.l.	28322	Salon Isabel Coiffure	28328
Croix Pattée S.A.	28322	Serimnir S.A.	28328
CWEI (Luxembourg) Energy S.à r.l.	28330	Siccar Point Energy Luxembourg S.C.A.	28350
Eden Management	28340	TA EU Acquisitions S.à r.l.	28325
G.A.L. 2002 S.A.	28329	TA EU Luxembourg S.à r.l.	28325
Gambusia	28329	Tankreederei I S.A.	28326
Garrick Lux S.à r.l.	28347	Technimobilière S.A.	28324
GPB International S.A.	28322	The Jupiter Global Fund	28326
H&F Wings Lux 2 S.à r.l.	28329	Themis Karias	28368
Intelsat Operations S.A.	28342	TMC Building Control S.à r.l.	28326
King & Wood Mallesons GP	28327	US International S.A.	28325
LJ GP Carry S.à r.l.	28362	Wampum	28324
LMD - Luxembourg Media Distribution S.A.	28323	WGB Developments S.à r.l.	28324
Luxpromotion S.A.	28326	World Domain S.à r.l.	28323
Mountainstream Holding II S.à r.l.	28323	WS ATKINS INTERNATIONAL LIMI- TED, Luxembourg, succursale	28325
MPEL-Metroplex Project Engineering Lu- xembourg S.à r.l.	28322		

Centrale AA S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4994 Schouweiler, 3, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 158.468.

Monsieur Avelino AZENHA SIMOES, associé et gérant technique de la société CENTRALE AA SARL a actuellement son domicile au 73, rue de Luxembourg L-4391 Pontpierre.

Pour avis sincère et conforme

Référence de publication: 2015016388/10.

(150019717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2015.

Capital Shares S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 10, An de Laengten.

R.C.S. Luxembourg B 157.163.

Der Jahresabschluss vom 31. Dezember 2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015016384/10.

(150019687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2015.

GPB International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 178.974.

Les statuts coordonnés au 8 janvier 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2015016515/11.

(150019666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2015.

MPEL-Metroplex Project Engineering Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5414 Canach, 16, rue Winkel.

R.C.S. Luxembourg B 104.645.

Monsieur Antonin WILLEMS, associé et gérant de la société MPEL - METROPLEX PROJECT ENGINEERING LUXEMBOURG SARL- a actuellement son domicile au 16, rue Winkel, L-5414 Canach.

Pour avis sincère et conforme

Référence de publication: 2015016637/11.

(150019715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2015.

Croix Pattée S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 95.416.

Par la présente, la soussignée Fiduciaire Mevea Luxembourg S.à.R.L, ayant son siège social à Luxembourg, dénonce en date du 30 janvier 2015 la convention de domiciliation qui la lie à la société anonyme CROIX PATTEE S.A. inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 95416, ainsi que le siège social fixé au 45-47 Route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Mevea Luxembourg S.à R.L.

Référence de publication: 2015016414/12.

(150019577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2015.

Mountainstream Holding II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 10.100.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 171.279.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 janvier 2015.

Référence de publication: 2015016625/10.

(150019290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2015.

Mr. Goufy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7738 Colmar-Pont, rue de Cruchten.

R.C.S. Luxembourg B 50.924.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015016626/10.

(150019518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2015.

LMD - Luxembourg Media Distribution S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 179.261.

Les comptes annuels pour la période du 11 juillet 2013 (date de constitution) au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2015.

Référence de publication: 2015016614/11.

(150019744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2015.

World Domain S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

R.C.S. Luxembourg B 137.638.

EXTRAIT

Il résulte d'une lettre adressée à la société World Domain SARL (RCS Luxembourg B 137.638) que Monsieur Roger GREDEN, demeurant 4A, rue de l'Ouest, L-2273 Luxembourg, a démissionné de sa fonction de gérant de ladite société, avec effet au 13 janvier 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015016285/11.

(150018797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

Alpinia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 177.240.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ALPINIA S.à r.l.

Signature

Gérant unique

Référence de publication: 2015016657/12.

(150019483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2015.

WGB Developments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 182.264.

Il résulte d'une lettre que Monsieur Philippe van den Avenne, résidant professionnellement au 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, a démissionné de ses fonctions de gérante de la Société avec effet au 26 novembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2015.

WGB Developments S.à r.l.

Référence de publication: 2015016279/14.

(150018286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

Wampum, Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 94.131.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 13 janvier 2015

Le Conseil décide de désigner FIDUPAR, société anonyme, établie et ayant son siège social à L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin, comme dépositaire des actions au porteur de la Société, conformément à l'article 42 (1) de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Pour Extrait conforme

FIDUPAR

1, rue Joseph Hackin

L-1746 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2015016277/16.

(150018670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

Technimobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 88.475.

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 15 janvier 2015

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg en date du 15 janvier 2015, que l'Actionnaire unique a pris, entre autres, la résolution suivante:

Première résolution

L'Assemblée prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Giovanni PATRI, en qualité d'administrateur et Président du Conseil d'Administration.

L'Assemblée décide de nommer en remplacement, avec effet immédiat, Monsieur Alain TIRCHER, né le 13 mars 1959 à Watermael-Boitsfort, demeurant professionnellement 7a, rue Thomas Edison L-1445 Luxembourg, en qualité d'administrateur et Président du Conseil d'Administration.

L'Assemblée prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko LA ROCCA, en qualité d'administrateur.

L'Assemblée décide de nommer en remplacement, avec effet immédiat, Monsieur Jean-Michel HAMELLE, né le 13 septembre 1962 à Reims, demeurant professionnellement 7a, rue Thomas Edison L-1445 Luxembourg, en qualité d'administrateur.

Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 15 janvier 2015.

Référence de publication: 2015016236/24.

(150018727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

TA EU Acquisitions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.212.480,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 161.381.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 janvier 2015.

Référence de publication: 2015016228/10.

(150018788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

TA EU Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.212.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 161.380.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 janvier 2015.

Référence de publication: 2015016230/10.

(150018789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

US International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 11, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 46.527.

EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale ordinaire tenue en date du 12 décembre 2014 que:

- L'assemblée décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Alexander Romanovich KUZMIN, étudiant, né le 23 juin 1990 à Cheboksary (république de Tchouvachy fédération de Russie) demeurant à L-8190 Kopstal, 61, rue Schmitz.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2017.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2015016256/14.

(150018630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

WS ATKINS INTERNATIONAL LIMITED, Luxembourg, succursale, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 155.926.

Il résulte des registres de la société WS Atkins International Limited que le changement suivant est intervenus au niveau des personnes ayant pouvoir à engager la société-mère WS ATKINS INTERNATIONAL LIMITED, enregistrée sous le numéro 1091953 au registre Companies House du Royaume-Uni et ayant son siège social à Woodcote Grove, Ashley Road, Epsom, Surrey KT18 5BW, United Kingdom:

A. Démission en tant qu'administrateur au sein du Conseil d'Administration de la société:

Démission en date du 30 décembre 2014 de M. David James TONKIN, né le 15 avril 1962

B. Nomination en tant qu'administrateur au sein du Conseil d'Administration de la société:

Nomination en date du 1^{er} décembre 2014 de M. Nick ROBERTS, né le 24 août 1968 à Portsmouth, Royaume-Uni et demeurant à Woodcote Grove, Ashley Road, Epsom, Surrey KT18 5BW, Royaume Uni;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2015.

Pour la société

Référence de publication: 2015016287/20.

(150018679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

The Jupiter Global Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 110.737.

Les comptes annuels au 30 septembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015016238/9.

(150018600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

TMC Building Control S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 17, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 91.635.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015016244/9.

(150018695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

Tankreederei I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 63, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 76.033.

Auszug aus dem Bericht des Verwaltungsrates vom 28. Januar 2015 an die Aktionäre und an den Aufsichtskommissar

Der Verwaltungsrat beschließt einstimmig die Ernennung als Depositar FIDUCIAIRE MOSELLAN SARL, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B120014 mit Sitz in L-5401 Ahn, 7, route du Vin.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift

Der Verwaltungsrat

Référence de publication: 2015016231/13.

(150018840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

Luxpromotion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2336 Luxembourg, 25, Montée Pilate.
R.C.S. Luxembourg B 89.395.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 22 décembre 2014

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont venus à échéance. L'assemblée décide de nommer, pour une durée de 6 ans, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2019:

Conseil d'administration:

1. Monsieur Jean-Paul SCHNEIDER, demeurant à L-7209 Walferdange, 4, rue Grande-Duchesse Charlotte
2. Madame Catherine SCHNEIDER-SOANNI, demeurant à L-7209 Walferdange, 4, rue Grande-Duchesse Charlotte
3. Mademoiselle Caroline SCHNEIDER, demeurant à L-7568 Mersch, 7, Am Wangert

Administrateur-délégué

Monsieur Jean-Paul SCHNEIDER, préqualifié,

Commissaire aux comptes:

AUDIEX S.A., ayant son siège social au 9 rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le N°B65469.

Le mandat de commissaire de SOFINTER GESTION Sarl, n'est pas renouvelé

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015016620/23.

(150019671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2015.

RED-Real Estate Developments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 85.970.

CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société tenue en date du 31 décembre 2014 que les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

1. La clôture de la liquidation est prononcée; et
2. Les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la Société.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2015.

*Pour la Société**Un mandataire*

Référence de publication: 2015016143/17.

(150018693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

King & Wood Mallesons GP, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 187.493.

Extrait des décisions prises en date du 23 janvier 2015

Suite à un contrat de cession de parts du 23 janvier 2015, il a lieu de noter que M. Geoffrey SCARDONI a transféré ses 6.250 parts sociales détenues dans la Société à Mme. Alexandrine ARMSTRONG-CERFONTAINE et ce avec effet au 23 janvier 2015.

L'associé unique de la Société a décidé le 23 janvier 2015 d'accepter la démission de M. Geoffrey SCARDONI en sa fonction de gérant de la Société avec effet au 23 janvier 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KING & WOOD MALLESONS GP

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2015016592/18.

(150019581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2015.

Plot Fonds Alternatif B SIF SICAV S.A., Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 167.498.

CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

Il résulte des décisions prises par les actionnaires de la société en date du 31 décembre 2014 que:

- 1) la clôture de la liquidation volontaire de la société est prononcée;
- 2) les comptes de clôture sont approuvés;
- 3) Les livres et autres documents de la société dissoute resteront conservés durant 5 ans après la clôture de liquidation au siège social de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015016116/19.

(150019206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

Salon Isabel Coiffure, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8210 Mamer, 34, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 65.964.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015016184/10.

(150018476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

Serimnir S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 140.998.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015016194/10.

(150018732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

Prolitek Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 22B, rue des Tilleuls.

R.C.S. Luxembourg B 172.006.

Procès-verbal de l'assemblée générale extra-ordinaire du 09 janvier 2015

Il résulte de l'AGE tenue ce 09 janvier 2015 ce qui suit:

Cession de 33 parts de Mme Sylvia WOLTER, associé, domicilié 15, Rue Léonard Moray à B-4837 Membach en faveur de Madame Daisy HUBRECHTS, domicilié 1A, Rue El Motte à B-4540 Jehay

Cession de 33 parts de Mme Sylvia WOLTER, associé, domicilié 15, Rue Léonard Moray à B-4837 Membach en faveur de Monsieur Richard HERGOT, domicilié Rue Houlette 19 à B-1495 Sart-Dames

Prolitek Sàrl.

Référence de publication: 2015016125/14.

(150018593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

RDC Offshore Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 4.025.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 162.525.

Extrait des résolutions écrites prises par l'associé unique de la société en date du 26 janvier 2015

L'associé unique de la Société acte la démission de Monsieur Gregory M. HATFIELD de son mandat de gérant de catégorie A de la Société avec effet au 26 janvier 2015 et décide de nommer, en remplacement de celui-ci, Madame Lisa Ann DE MARCO, née le 2 juin 1967 à New York (États-Unis d'Amérique), demeurant professionnellement au 8-10, Avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, en qualité de nouvelle gérante de catégorie A de la Société avec effet au 26 janvier 2015 et pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- M. Michael D. BOYKIN, gérant de catégorie A,
- Mme Lisa Ann DE MARCO, gérante de catégorie A,
- M. Patrick Leonardus Cornelis VAN DENZEN, gérant de catégorie B, et
- M. Fabrice Stéphane ROTA, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015016142/20.

(150018175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

G.A.L. 2002 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 86.858.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social à Luxembourg, le 23 janvier 2015

La société MANACO S.A., inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B19797, ayant son siège social au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg a été nommée comme dépositaire des actions au porteur.

Pour extrait sincère et conforme
G.A.L. 2002 S.A.

Référence de publication: 2015015812/12.

(150019256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

Gambusia, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4362 Esch-sur-Alzette, 9, avenue des Hauts Fourneaux.
R.C.S. Luxembourg B 187.531.

La société, par le biais de son administrateur, assure être informé des modifications de son actionariat intervenu le 18 septembre 2014 par le biais d'un contrat privé et demande son inscription.

La nouvelle répartition du capital est donc la suivante:

- 50 % pour Aethos Holding SA de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 22 rue Charles Arendt, L-1134 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 167 967, représentée par Monsieur Victor de Witt gérant

- 50% pour Edme de Villaines, de nationalité française, né le 27 novembre 1979 à Paris (15^{ème}), demeurant au 195 Avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg

Luxembourg, le 22 décembre 2014.

Victor de Witt.

Référence de publication: 2015015815/16.

(150019187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

H&F Wings Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.102,48.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 147.173.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales du 19 janvier 2015 que 69 parts sociales préférentielles détenues par WINGS MGTEQUITYCO Limited ont été transférées à l'associé H&F Wings Lux 1 S.à r.l.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales du 28 janvier 2015 que 10.000 parts sociales ordinaires détenues par WINGS MGTEQUITYCO Limited ont été transférées à l'associé H&F Wings Lux 1 S.à r.l.

Suite aux transferts de parts sociales mentionnés ci-dessus, les parts sociales de la Société sont dorénavant réparties comme suit:

- 1) H&F Wings Lux 1 S.à r.l. détient 1.675.556 parts sociales ordinaires, 5.592 parts sociales préférentielles et 586.972 parts sociales de classe X;
 - 2) Hellman & Friedman Capital Partners VI (Cayman), L.P. détient 1 part sociale ordinaire;
 - 3) Hellman & Friedman Capital Partners VI (Cayman Parallel), L.P. détient 1 part sociale ordinaire;
 - 4) Hellman & Friedman Capital Associates VI (Cayman), L.P. détient 1 part sociale ordinaire;
 - 5) Hellman & Friedman Capital Executives VI (Cayman), L.P. détient 1 part sociale ordinaire; et
 - 6) WINGS MGTEQUITYCO LIMITED détient 740.392 parts sociales ordinaires et 1.732 parts sociales préférentielles.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2015.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2015015833/26.

(150018331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

CWEI (Luxembourg) Energy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 180.307.

In the year two thousand and fourteen, on the tenth of November.

Before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette,

THERE APPEARED:

CWEI (Hongkong) Company Limited, a company limited by shares organised under the laws of Hong Kong, having its registered office at 15/F, The Cameron, 33 Cameron Road, Tsim Sha Tsui, Hong Kong, registered with the Companies Registry of Hong Kong under number 1667510,

represented by Mr Eamonn McDonald, lawyer, residing in Luxembourg by virtue of a power of attorney given under private seal.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary shall stay attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Who declared and requested the notary to state:

1) That CWEI (Hongkong) Company Limited, prenamed, is the sole shareholder of CWEI (Luxembourg) Energy S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, incorporated by a deed of the undersigned notary on 26 August 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2680 of 26 October 2013 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 180.307 (the "Company"). The articles of association of the Company have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary on 22 October 2014, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

2) That the capital of the Company is set at two hundred and thirty-four million one hundred and seventy-three thousand six hundred and eighty-seven Euro (EUR 234,173,687) represented by two hundred and thirty-four million one hundred and seventy-three thousand six hundred and eighty-seven (234,173,687) shares having a nominal value of one Euro (EUR 1) each.

3) After this had been set forth, the above named shareholder representing the whole corporate capital, has decided to hold an extraordinary general meeting and to take the following resolutions in conformity with the agenda of the meeting:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the capital of the Company by an amount of one hundred and sixty-five million seven hundred and fourteen thousand six hundred and thirty-nine Euro (EUR 165,714,639) to raise it from its present amount of two hundred and thirty-four million one hundred and seventy-three thousand six hundred and eighty-seven Euro (EUR 234,173,687) to three hundred and ninety-nine million eight hundred and eighty-eight thousand three hundred and twenty-six Euro (EUR 399,888,326) by the creation and the issue of one hundred and sixty-five million seven hundred and fourteen thousand six hundred and thirty-nine (165,714,639) new shares of a nominal value of one Euro (EUR 1) each.

Subscription and paying up

Thereupon, CWEI (Hongkong) Company Limited, prenamed, represented as aforesaid has declared to subscribe to the one hundred and sixty-five million seven hundred and fourteen thousand six hundred and thirty-nine (165,714,639) new shares with a nominal value of one Euro (EUR 1) each at an aggregate value of one hundred and sixty-five million seven hundred and fourteen thousand six hundred and thirty-nine Euro (EUR 165,714,639) by a contribution in cash of the amount of two hundred and seven million three hundred and seventy-five thousand three hundred United States Dollars (USD 207,375,300) converted into one hundred and sixty-five million seven hundred and fourteen thousand six hundred and thirty-nine Euro (EUR 165,714,639) at the applicable conversion rate of USD: EUR = 1.2514: 1 as at 4 November 2014 published by the European Central Bank, evidence of which was given to the Company. The aforementioned contribution is at the disposal of the Company.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the sole shareholder decides to amend article 6.1 of the articles of association of the Company so as to be worded as follows:

" **6.1.** The corporate capital of the Company is fixed at three hundred and ninety-nine million eight hundred and eighty-eight thousand three hundred and twenty-six Euro (EUR 399,888,326) represented by three hundred and ninety-nine million eight hundred and eighty-eight thousand three hundred and twenty-six (399,888,326) shares having a nominal value of one Euro (EUR 1) each (the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders"."

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at 7,000.- Euro.

There being no further business before the meeting, the same was adjourned thereupon.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the undersigned notary by his name, surname, civil status and residence, the said person appearing signed together with us the notary, the present original deed.

Follows the french version

L'an deux mille quatorze, le dix novembre.

Pardevant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette,

A COMPARU:

CWEI (Hongkong) Company Limited, une société anonyme, constituée selon les lois de Hong Kong, ayant son siège social au 15/F, The Cameron, 33 Cameron Road, Tsim Sha Tsui, Hong Kong et inscrite auprès du Registre des Sociétés de Hong Kong sous le numéro 1667510,

représentée par Monsieur Eamonn McDonald, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Lequel a déclaré et requis le notaire d'acter:

1) Que CWEI (Hongkong) Company Limited, prénommée, est l'associé unique de CWEI (Luxembourg) Energy S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire le 26 août 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2680 du 26 octobre 2013 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 180.307 (la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire instrumentaire en date du 20 octobre 2014, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

2) Que le capital social de la Société est fixé à deux cent trente-quatre millions cent soixante-treize mille six cent quatre-vingt-sept euros (234.173.687 EUR) représenté par deux cent trente-quatre millions cent soixante-treize mille six cent quatre-vingt-sept (234.173.687) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune.

3) Ceci ayant été exposé, l'associé unique prémentionné représentant l'intégralité du capital social, a décidé de tenir une assemblée générale extraordinaire et de prendre les résolutions suivantes conformément à l'ordre du jour de l'assemblée:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent soixante-cinq millions sept cent quatorze mille six cent trente-neuf euros (165.714.639 EUR) afin de le porter de son montant actuel de deux cent trente-quatre millions cent soixante-treize mille six cent quatre-vingt-sept euros (234.173.687 EUR) à trois cent quatre-vingt-dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-huit mille trois cent vingt-six euros (399.888.326 EUR) par la création et l'émission de cent soixante-cinq millions sept cent quatorze mille six cent trente-neuf (165.714.639) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune.

Souscription et libération

Ainsi, CWEI (Hongkong) Company Limited, prénommée, représentée comme susmentionné a déclaré souscrire à cent soixante-cinq millions sept cent quatorze mille six cent trente-neuf (165.714.639) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune et d'une valeur totale de cent soixante-cinq millions sept cent quatorze mille six cent trente-neuf euros (165.714.639 EUR) par un apport en numéraire d'un montant de deux cent sept millions trois cent soixante-quinze mille trois cents dollars américains (207.375.300 USD) converti en cent soixante-cinq millions sept cent quatorze mille six cent trente-neuf euros (165.714.639 EUR) au taux de conversion applicable de USD: EUR = 1,2514: 1 du 4 novembre 2014, publié par la Banque Centrale Européenne, la preuve de ceci ayant été apportée à la Société. Le prêt apport est à la disposition de la Société.

Deuxième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'associé unique décide de modifier l'article 6.1. des statuts de la Société, pour lui donner la teneur suivante:

“ 6.1. Le capital social de la Société est fixé à trois cent quatre-vingt-dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-huit mille trois cent vingt-six euros (399.888.326 EUR) représenté par trois cent quatre-vingt-dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-huit mille trois cent vingt-six (399.888.326) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune (les “Parts Sociales”). Les détenteurs des Parts Sociales sont désignés ensemble comme les “Associés”.”

Dépenses

Les dépenses, frais, honoraires ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, s'élèvent à 7.000,- euros.

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est close.

Le notaire instrumentaire qui comprend et parle anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Lecture de l'acte ayant été faite à la personne comparante, connue du notaire instrumentaire par son nom, prénom, état civil et demeure, ladite personne comparante a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: McDonald, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 12 novembre 2014. Relation: EAC/2014/15284. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2015016416/130.

(150019901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2015.

Rifa Holding Group (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 193.987.

STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the sixteenth day of the month of January;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

Zhejiang Rifa Holding Group Co., Ltd, a limited liability company incorporated and existing under the laws of the People's Republic of China (“PRC”), registered with the Administration for Industry and Commerce of Hangzhou City (supervised by the State Administration for Industry and Commerce of PRC), under the number 330100000010210, having its registered office at 17F, N°173, Yugu Road, Xihu District, Hangzhou City, PRC,

duly represented by Mr. Shaohui ZHANG, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as said before, has required the officiating notary to enact the deed of association of a private limited liability company (“société à responsabilité limitée”) to establish as follows:

Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is hereby established among the subscriber(s) and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société à responsabilité limitée, under the name of Rifa Holding Group (Luxembourg) S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law dated August 10th, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single member or the general meeting of members adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or

events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial or financial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

3.5. The Company may also carry out all commercial activities, in accordance with the provisions of the law of September 2, 2011 relating to the right of establishment and regulating the access to the occupations of craftsman, tradesman, industrialist as well as certain liberal professions.

Art 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the members.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twenty thousand Euros (EUR 20,000.-), represented by twenty thousand (20,000) shares in registered form with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single member or, as the case may be, by the general meeting of members, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among members or, if there is no more than one member, to third parties.

If the Company has more than one member, the transfer of shares to non-members is subject to the prior approval of the general meeting of members representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A members' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each member who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single member or the general meeting of members which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of one (1) or several class A managers and one (1) or several class B managers. The manager (s) need not to be member(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of members fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either members or not, by the manager, or if there is more than one manager, by the joint signature of two managers of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes presents or represented. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of one (1) class A manager and one (1) class B manager or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of members

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. The single member assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of members.

12.2. Each member has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each member may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of members.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five members, the decisions of the members may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the members in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The members shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the members may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by members owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the members owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each member may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5 %) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of members has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole member or the general meeting of members;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be members, appointed by a resolution of the single member or the general meeting of members which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the member(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the member or, in the case of a plurality of members, the members in proportion to the shares held by each member in the Company.

VII. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on December 31, 2015.

Subscription - Payment

Thereupon, Zhejiang Rifa Holding Group Co., Ltd, represented as stated here above, declare to have subscribed to twenty thousand (20,000) shares of the share capital of the Company, representing the whole share capital, and declare to have fully paid up the twenty thousand (20,000) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by contribution in cash, so that the amount of twenty thousand Euros (EUR 20,000.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately nine hundred Euro (EUR 900.-).

Resolutions of the sole member

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member, representing the entirety of the subscribed share capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as class A managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Jie WU, director, born on October 24th, 1967, in Zhejiang, PRC, residing at No. 398 Tianmushan Road, Xihu District, Hangzhou City, PRC;

and

- Mrs. Xianfei ZHANG, director, born on February 21st, 1964, in Zhejiang, PRC, residing at No.9 BamaoxiaHut, Chengguan Town, Xinchang County, Zhejiang Province, PRC.

2. Mr. Shaohui ZHANG, lawyer, born in Guangdong, PRC, on October 1st, 1971, with professional address at L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri is appointed as class B manager of the Company for an indefinite period:

3. The registered office of the Company is set at L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri, Grand Duchy of Luxembourg.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed with Us, the notary, the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le seize janvier;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Zhejiang Rifa Holding Group Co., Ltd, une société à responsabilité limitée constituée et existante sous les lois de la République populaire de Chine («RPC»), immatriculée auprès de l'Autorité Publique de la ville de Hangzhou chargée de l'Industrie et du Commerce (supervisée par l'Autorité Publique de la RPC chargée de l'Industrie et du Commerce) sous le numéro 330100000010210, ayant son siège social à 17F, N°173, Yugu Road, Xihu District, Hangzhou City, RPC,

ici représentée par Monsieur Shaohui ZHANG, avocat, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

Laquelle procuration restera, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisées avec elles.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi entre les comparant(e)s et tous ceux qui pourront devenir détenteurs des parts sociales ci-après créées une société à responsabilité limitée sous la dénomination: Rifa Holding Group (Luxembourg) S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales ou financières ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

3.5. La Société pourra accomplir toutes activités commerciales, en conformité avec les dispositions de la loi du 2 septembre 2011 concernant le droit d'établissement et réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales.

4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à vingt mille Euros (EUR 20.000,-), représenté par vingt mille (20.000) parts sociales sous forme nominative avec une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par résolution de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Dans la mesure où plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance composé d'un (1) ou plusieurs gérants de classe A et (1) ou plusieurs gérants de classe B. Le(s) gérant(s) n'est/ ne sont pas nécessairement un/des associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus d'un gérant, par la signature conjointe de deux gérants.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes d'un (1) gérant de classe A et d'un (1) gérant de classe B, ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Sociétés sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2015.

Souscription - Libération

Ensuite, Zhejiang Rifa Holding Group Co., Ltd, représentée comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à vingt mille (20.000) parts sociales du capital social, représentant la totalité du capital social de la Société et avoir entièrement libéré les vingt mille (20.000) parts sociales avec une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, par versement en espèces, de sorte que la somme de vingt mille Euros (EUR 20.000,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de neuf cents euros (900,- EUR).

Résolutions de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de classe A de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Jie WU, gérant, né le 24 octobre 1967 à Zhejiang, RPC, résidant au No. 398 Tianmushan Road, Xihu District, Hangzhou City, RPC;

et

- Madame Xianfei ZHANG, gérante, née le 21 février 1964, à Zhejiang, résidante au No.9 BamaoxiaHut, Chengguan Town, Xinchang County, Zhejiang Province, RPC;

2. Monsieur Shaohui ZHANG, avocat, né à Guangdong, RPC, le 1^{er} octobre 1971, ayant son adresse professionnelle à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri est nommée comme gérant de classe B de la Société pour une durée indéterminée:

3. Le siège social de la Société est établi à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. ZHANG, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 20 janvier 2015. Relation: 2LAC/2015/1389. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivré à la société;

Luxembourg, le 22 janvier 2015.

Référence de publication: 2015015284/422.

(150018134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2015.

Eden Management, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3861 Schifflange, 106, rue de Noertzange.

R.C.S. Luxembourg B 124.126.

L'an deux mille quinze, le dix-neuvième jour du mois de janvier;

Pardevant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1) Monsieur Roland MERTENS, conseiller fiscal, né à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), le 3 septembre 1955, (matricule: 1955 0903 29995), et son épouse

2) Madame Mara CARDUCCI, infirmière diplômée, née à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), le 6 décembre 1959, (matricule: 1959 1206 36562),

demeurant ensemble à L-3861 Schifflange, 108, rue de Noertzange,

déclarant être mariés sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Norbert MULLER, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 8 juillet 1992, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 4 mai 2004, volume 894, numéro 94.

Lesquels comparants ont déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

- Que la société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg "Eden Management", établie et ayant son siège social à L-3861 Schifflange, 108, rue de Noertzange, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 124126, (matricule nationale: 2006 24 57 997), (la "Société"), a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 27 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 585 du 12 avril 2007,

et que les statuts (les "Statuts") ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 22 avril 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1202 du 9 juin 2010;

- Que les comparants, seuls et uniques associés actuels (les "Associés") de la Société, représentant la totalité du capital social et se considérant comme étant valablement convoqués, déclarent se réunir en assemblée générale extraordinaire (l'"Assemblée") et prennent à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015, d'augmenter le capital social à concurrence de trois cent vingt mille euros (320.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) à trois cent trente-deux mille cinq cents euros (332.500,- EUR), par la création et l'émission de douze mille huit cents (12.800) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les parts sociales existantes.

Souscription - Libération

L'Assemblée constate que les douze mille huit cents (12.800) parts sociales nouvellement émises sont souscrites par chacun des associés à hauteur de six mille quatre cents (6.400) parts sociales et entièrement libérées, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015, par lesdits souscripteurs moyennant un apport en nature des éléments immobiliers suivants:

Désignations

Dans un immeuble en copropriété sis à Hesperange, 41A, et 41B, rue d'Itzig, dénommé Résidence Hesperide 1 et Hesperide 2, inscrit au cadastre comme suit:

Commune de Hesperange, section A de Hesperange,

Numéro cadastral 423/6258, lieu-dit: "rue d'Itzig", comme place (occupée), bâtiment à appartements, contenant 19,43 ares, à savoir:

A) en propriété privative et exclusive:

- le lot quatre (004), désignation cadastrale 004 A B 81, savoir: cave au sous-sol, faisant 0,790/1000 des parties communes de l'immeuble;

- le lot onze (011), désignation cadastrale 011 A A 81, savoir: parking intérieur au sous-sol, faisant 3,382/1000 des parties communes de l'immeuble; et

- le lot trente-neuf (039), désignation cadastrale 039 A B 01, savoir: appartement au premier étage, faisant 33,654/1000 des parties communes de l'immeuble.

B) en copropriété et indivision forcée:

TRENTE-SEPT virgule HUIT CENT VINGT-SIX/MILLIEMES (37,826/1000) des parties communes, y compris le sol ou terrain.

Titre de propriété

Les époux Roland MERTENS-CARDUCCI sont devenus propriétaires de ces éléments immobiliers pour les avoir acquis aux termes d'un acte de vente d'une part terrain et vente en état futur d'achèvement, reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 14 juillet 2006, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 11 août 2006, volume 2008, numéro 96.

Performance énergétique des bâtiments d'habitation/fonctionnels

Le notaire instrumentant a attiré l'attention des parties sur:

- le règlement grand-ducal modifié du 30 novembre 2007 concernant la performance énergétique des bâtiments d'habitation,

- le règlement grand-ducal modifié du 31 août 2010 concernant la performance énergétique des bâtiments fonctionnels.

Monsieur Roland MERTENS, en sa qualité de gérant de la Société déclare avoir reçu à l'instant un exemplaire du certificat de performance énergétique pour en prendre connaissance.

Une copie dudit certificat, après avoir été signée "ne varietur" par le notaire et les comparants, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Evaluation de l'apport en nature

Les biens immobiliers présentement apportés sont évalués d'un commun accord des associés à trois cent vingt mille euros (320.000,- EUR).

Intervention du gérant unique

Monsieur Roland MERTENS, pré-qualifié, en sa qualité de gérant de la Société, a reconnu avoir été informé de l'étendue de sa responsabilité, légalement engagé en sa qualité de gérant de la Société par l'apport en nature tel que décrit ci-avant, et a expressément approuvé la description de l'évaluation de l'apport, son évaluation et a confirmé la validité de la souscription et libération mentionnées ci-avant.

Deuxième résolution

L'Assemblée constate que, suite à l'augmentation de capital, les treize mille trois cents (13.300) parts sociales représentatives du capital social, sont dorénavant détenues comme suit:

Monsieur Roland MERTENS, pré-qualifié,

six mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales, 6.899

Madame Mara CARDUCCI, pré-qualifiée,

six mille quatre cent une parts sociales, 6.401

Total: treize mille trois cents parts sociales, 13.300

Troisième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des Statuts afin de lui donner la teneur suivante:

“Le capital social est fixé à trois cent trente-deux mille cinq cents euros (332.500,- EUR), représenté par treize mille trois cents (13.300) parts sociales avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement souscrites et libérées.”

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de cinq mille deux cents euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. MERTENS, M. CARDUCCI, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 22 janvier 2015. 2LAC/2015/1575. Reçu mille neuf cent vingt euros 320.000,00 € à 0.50% = 1.600.00 € + 2/10 = 320.00 € = 1.920.00 €.

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 29 janvier 2015.

Référence de publication: 2015016441/104.

(150019697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2015.

Intelsat Operations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 156.669.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-second day of the month of December,
Before Maître Cosita DELVAUX, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

There appeared

Mr Franz Russ, business executive, with professional address at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, acting as delegate of the board of directors of Intelsat Operations S.A., a société anonyme incorporated under the laws of Luxembourg, by deed of Maître Joseph Gloden, notary then residing in Grevenmacher, Grand-Duchy of Luxembourg, on 12 November 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the “Mémorial”) number 2634 of 2 December 2010, with registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under number B156.669 (the “Company”), represented by Marie-Amandine Coydon, jurist, residing professionally in 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, pursuant to the decision of the delegate dated 18 December 2014 (the “Delegate Decision”), a copy of which is attached hereto to be registered with the present deed, and asked the undersigned notary to record as follows:

(I) The articles of incorporation of the Company were last amended on 22 December 2014 by deed of Maître Cosita DELVAUX, notary residing in Luxembourg not yet published in the Mémorial.

(II) Pursuant to the decisions taken, the powers delegated by the board of directors of the Company and the decisions of the delegate as set forth in the Delegate Decision, it was noted that:

(A) Capitalised Terms used herein shall have the meaning given thereto in the articles of association of the Company;

(B) the articles of the Company provide for an authorised (including issued) share capital of ten billion USDollars (USD 10,000,000,000) to be represented by ten billion (10,000,000,000) Shares of any Class, each with a nominal value of one USDollar (USD 1);

(C) the authorised un-issued share capital (and any authorisation granted to the Board of Directors in relation thereto) shall be valid for a period ending on the fifth anniversary of the date of publication in the Mémorial of the deed of the extraordinary decision of the General Meeting recording the authorised share capital;

(D) the Board of Directors, or any delegate(s) duly appointed by the Board of Directors, may from time to time issue Shares of any Class without specific ratio within the limits of the authorised un-issued share capital by way of incorporation of available reserves at such times and on such terms and conditions, including the issue price, as the Board of Directors or its delegate(s) may in its or their discretion resolve;

(E) in addition to the share capital, the Company has a special reserve of eight billion seven hundred fifty million USDollars (USD 8,750,000,000), not forming part of the share capital of the Company (the “BC Reserve”) and eighty-seven million five hundred thousand (87,500,000) Beneficiary Certificates have been issued;

(III) Pursuant to the decisions taken, the powers delegated by the Board of Directors of the Company and the decisions of the delegate as set forth in the Delegate Decision, it had been noted and resolved:

It was noted in the Delegate Decision that:

(i) the Beneficiary Certificates are convertible into Ordinary Shares at the Conversion Ratio upon the written request of the holder thereof (a "Trigger Event");

(ii) upon the Trigger Event, the relevant number of Beneficiary Certificates issued and outstanding (as requested by the holder thereof) shall be converted into the number of Ordinary Shares of the Company resulting from the application of the Conversion Ratio;

(iii) a conversion request had been received by the Company for the conversion of fifteen million (15,000,000) Beneficiary Certificates held by Intelsat Jackson Holdings S.A. (the "Conversion Request");

(iv) the Conversion Ratio was to be determined pursuant to the formula (as amended) set forth in the Articles;

(v) pursuant to such formula, the Conversion Ratio is zero point seven eight six (0.786) Ordinary Share for each Beneficiary Certificate converted, being a total of eleven million seven hundred and ninety-four thousand four hundred and eighty-four (11,794,484) Ordinary Shares;

(vi) upon conversion of the Beneficiary Certificates into Ordinary Shares, an amount equal to the nominal value of the Ordinary Shares resulting from the application of the conversion formula shall be debited from the BC Reserve and allocated to the issued share capital account with respect to the Ordinary Shares and the balance of the accounting par of the Beneficiary Certificates so converted shall be debited from the BC Reserve and allocated to the Ordinary Share Reserve;

(vii) pursuant to the foregoing an amount of eleven million seven hundred and ninety-four thousand four hundred and eighty-four USDollars (USD 11,794,484) shall be debited from the BC Reserve and allocated to the issued share capital account with respect to the Ordinary Shares and the balance of the accounting par of the Beneficiary Certificates so converted shall be debited from the BC Reserve (being one billion four hundred and eighty-eight million two hundred and five thousand five hundred and sixteen USDollars (USD 1,488,205,516)) and shall be allocated to the Ordinary Share Reserve;

(viii) pursuant to article 9 of the articles of association, upon conversion of the Beneficiary Certificates into Ordinary Shares, the Company shall at the same time issue such number of fully paid Preferred Redeemable Shares to the Holders of Preferred Redeemable Shares (pro rata to their holding of Preferred Redeemable Shares) as is necessary to maintain the same percentage ratio in the issued share capital of Ordinary Shares and Preferred Shares as exists immediately prior to the Ordinary Shares issue, after such issue;

(ix) pursuant to the foregoing (i) one hundred and twenty-one thousand nine hundred and fourteen (121,914) Preferred Redeemable Shares shall be issued to Intelsat Jackson Holdings S.A. and (ii) two million seventy-one thousand six hundred and twenty (2,071,620) Preferred Redeemable Shares shall be issued to Intelsat Corporation.

(x) the Preferred Redeemable Shares issued pursuant to the foregoing shall be issued and fully paid by way of incorporation of an amount equal to their aggregate nominal value being two million one hundred and ninety-three thousand five hundred and thirty-four USDollars (USD 2,193,534) from the Preferred Share Reserve into the issued share capital. The Preferred Share Reserve shall be reduced accordingly.

(xi) upon any conversion of Beneficiary Certificates into Ordinary Shares and issue of Preferred Redeemable Shares pursuant to the Articles, such Articles shall be amended to reflect the number of Ordinary Shares, of Preferred Redeemable Shares and of Beneficiary Certificates in issue thereafter and as the case may be, the increase of the issued share capital. The Board of Directors or its delegate(s) are authorised and shall record any such amendments before notary public in Luxembourg and proceed to such formalities as may be required or appropriate.

It has therefore been RESOLVED and DECIDED as follows:

It was resolved and decided to approve the Conversion Ratio of zero point seven eight six (0.786) Ordinary Share for each Beneficiary Certificate converted as determined pursuant to the conversion formula.

It was resolved and decided to convert fifteen million (15,000,000) Beneficiary Certificates into Ordinary Shares of the Company at the Conversion Ratio and to consequentially issue eleven million seven hundred and ninety-four thousand four hundred and eighty-four (11,794,484) Ordinary Shares to Intelsat Jackson Holdings S.A. and increase the issued share capital of the Company to nineteen million eighty-three thousand one hundred and nineteen USDollars (USD 19,083,119).

It was resolved and decided to allocate from the BC Reserve an amount equal to the nominal value of the Ordinary Shares so issued (being eleven million seven hundred and ninety-four thousand four hundred and eighty-four USDollars (USD 11,794,484)) to the issued share capital account with respect to the Ordinary Shares and to allocate the balance of the accounting par of the Beneficiary Certificates so converted (being one billion four hundred and eighty-eight million two hundred and five thousand five hundred and sixteen US Dollars (USD 1,488,205,516)) out of the BC Reserve to the Ordinary Share Reserve.

It was resolved and decided to consequentially issue (i) one hundred and twenty-one thousand nine hundred and fourteen (121,914) Preferred Redeemable Shares to Intelsat Jackson Holdings S.A. and (ii) two million seventy-one thousand six hundred and twenty (2,071,620) Preferred Redeemable Shares to Intelsat Corporation and increase the issued

share capital of the Company to twenty-one million two hundred and seventy-six thousand six hundred and fifty-three USDollars (USD 21,276,653).

It was resolved and decided to allocate from the Preferred Share Reserve an amount equal to the nominal value of the Preferred Redeemable Shares so issued being two million one hundred and ninety-three thousand five hundred and thirty-four USDollars (USD 2,193,534) to the issued share capital and to reduce the Preferred Share Reserve accordingly.

It was resolved and decided to consequentially amend the first paragraph of article 5.1 and the first paragraph of article 13.1 of the articles of association of the Company to be read as follows:

“ **5.1.** The Company has an issued share capital of twenty-one million two hundred and seventy-six thousand six hundred and fifty-three US Dollars (USD 21,276,653) represented by seventeen million nine hundred and forty thousand one hundred and fifty (17,940,150) fully paid Ordinary Shares and three million three hundred and thirty-six thousand five hundred and three (3,336,503) fully paid Preferred Redeemable Shares, each with a nominal value of one US Dollar (USD 1) with such rights and obligations as set forth in the present Articles.”

“ **13.1.** In addition to the share capital and the Share Reserves, a special reserve (the "BC Reserve") has been created and up to five hundred million (500,000,000) Beneficiary Certificates, not forming part of the share capital of the Company are authorised for issue (the "Authorised BCs"). An amount of seven billion two hundred and fifty million US Dollars (USD 7,250,000,000) has been transferred to the BC Reserve and the Company has, in addition to its issued share capital and Shares, issued seventy-two million five hundred thousand (72,500,000) Beneficiary Certificates (included in the Authorised BCs above), not forming part of the share capital of the Company.”

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at EUR 7,100.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the party hereto, this deed of record is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing party in case of divergences between the English and French versions, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading the present deed of record the representative of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le vingt-deuxième jour du mois de décembre,

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu

M. Franz Russ, business executive, dont l'adresse professionnelle se situe au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, agissant en qualité de délégué du conseil d'administration d'Intelsat Operations S.A., une société anonyme constituée le 12 novembre 2010 en vertu du droit luxembourgeois par acte de Maître Joseph Gloden, notaire résidant alors à Grevenmacher, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 2634 du 2 décembre 2010, dont le siège social se situe au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 156.669 (la «Société»), représentée par Marie-Amandine Coydon, juriste, demeurant professionnellement à 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, en vertu de la décision du délégué du 18 décembre 2014 (la «Décision du Délégué»), dont une copie est annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci, et a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

(I) Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois en date du 22 décembre 2014 suivant acte de Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, non encore publié au Mémorial.

(II) En vertu des décisions prises, les pouvoirs délégués par le conseil d'administration de la Société et les décisions du délégué telles que décrites dans la Décision du Délégué, il a été noté que:

(A) les Termes en Majuscules utilisés dans le présent acte auront la même signification que celle qui leur est attribuée dans les statuts de la Société;

(B) les statuts de la Société prévoient un capital social autorisé (y compris émis) de dix milliards de dollars des États-Unis (10.000.000.000 USD) représenté par dix milliards (10.000.000.000) d'Actions de quelque classe que ce soit, d'une valeur nominale d'un dollar des États-Unis (1 USD) chacune;

(C) le capital social autorisé non émis (et toute autorisation y relative donnée au Conseil d'Administration) sera valable pendant une période se terminant le jour du cinquième anniversaire de la date de publication au Mémorial de l'acte de la décision extraordinaire de l'Assemblée Générale constatant le capital social autorisé;

(D) le Conseil d'Administration, ou tout délégué(s) dûment nommé(s) par le Conseil d'Administration, peut émettre de temps à autre des Actions de quelque Classe que ce soit sans ratio spécifique dans les limites du capital social autorisé

non émis par voie d'incorporation de réserves disponibles aux moments et selon les modalités et conditions, y compris relatives au prix d'émission, que le Conseil d'Administration ou son/ses délégué(s) peu(ven)t décider à sa/leur discrétion;

(E) outre le capital social, la Société a une réserve spéciale de huit milliards sept cent cinquante millions de dollars des États-Unis (8.750.000.000 USD) qui ne fait pas partie du capital social de la Société (la «BC Réserve») et quatre-vingt-sept millions cinq cent mille (87.500.000) Titres Bénéficiaires ont été émis;

(III) En vertu des décisions prises, les pouvoirs délégués par le Conseil d'Administration de la Société et les décisions du délégué telles que décrites dans la Décision du Délégué, il a été noté et décidé que:

Il a été noté dans la Décision du Délégué que:

(i) les Titres Bénéficiaires sont convertibles en Actions Ordinaires au Taux de Conversion à la demande écrite de son détenteur (un «Évènement Déclencheur»);

(ii) à la suite de l'Évènement Déclencheur, le nombre concerné de Titres Bénéficiaires émis et en circulation (tel que requis par son détenteur) sera converti en le nombre d'Actions Ordinaires de la Société résultant de l'application du Taux de Conversion;

(iii) la Société a reçu une demande de conversion de quinze millions (15.000.000) de Titres Bénéficiaires détenus par Intelsat Jackson Holdings S.A. (la «Demande de Conversion»);

(iv) le Taux de Conversion devait être déterminé selon la formule (telle que modifiée) mentionnée dans les Statuts;

(v) selon cette formule, le Taux de Conversion est de zéro virgule sept huit six (0,786) Action Ordinaire pour chaque Titre Bénéficiaire converti, soit un total d'onze millions sept cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cent quatre-vingt-quatre (11.794.484) Actions Ordinaires;

(vi) à la suite de la conversion des Titres Bénéficiaires en Actions Ordinaires, un montant égal à la valeur nominale des Actions Ordinaires résultant de l'application de la formule de conversion sera débité de la BC Réserve et alloué au compte du capital social émis concernant les Actions Ordinaires et le solde de du pair comptable des Titres Bénéficiaires ainsi convertis sera débité de la BC Réserve et alloué à la Réserve d'Actions Ordinaires;

(vii) en conséquence de ce qui précède, un montant d'onze millions sept cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cent quatre-vingt-quatre dollars des États-Unis (11.794.484 USD) sera débité de la BC Réserve et alloué au compte du capital social émis concernant les Actions Ordinaires et le solde du pair comptable des Titres Bénéficiaires ainsi convertis sera débité de la BC Réserve (soit un milliard quatre cent quatre-vingt-huit millions deux cent cinq mille cinq cent seize dollars des États-Unis (1.488.205.516 USD)) et sera alloué à la Réserve d'Actions Ordinaires;

(viii) en vertu de l'article 9 des statuts, au moment de la conversion des Titres Bénéficiaires en Actions Ordinaires, la Société devra émettre au même moment le nombre d'Actions Préférentielles Rachetables intégralement payées aux Porteurs d'Actions Préférentielles Rachetables (proportionnellement au nombre d'Actions Préférentielles Rachetables qu'ils détiennent) qui est nécessaire pour maintenir le même pourcentage dans le capital social émis d'Actions Ordinaires et d'Actions Préférentielles Rachetables qu'il existe juste avant l'émission d'Actions Ordinaires, après cette émission;

(ix) en vertu de ce qui précède (i) cent vingt et un mille neuf cent quatorze (121.914) Actions Préférentielles Rachetables seront émises à Intelsat Jackson Holdings S.A. et

(ii) deux millions soixante et onze mille six cent vingt (2.071.620) Actions Préférentielles Rachetables seront émises à Intelsat Corporation.

(x) Les Actions Préférentielles Rachetables émises en vertu de ce qui précède seront émises et intégralement libérées par voie d'incorporation d'un montant égal à leur valeur nominale totale, soit deux millions cent quatre-vingt-treize mille cinq cent trente-quatre dollars des États-Unis (2.193.534 USD), de la Réserve d'Actions Préférentielles dans le capital social émis. La Réserve d'Actions Préférentielles serait réduite en conséquence.

(xi) à la suite de toute conversion de Titres Bénéficiaires en Actions Ordinaires et de l'émission d'Actions Préférentielles Rachetables conformément aux Statuts, ceux-ci seront modifiés afin de refléter le nombre d'Actions Ordinaires, d'Actions Préférentielles Rachetables et de Titres Bénéficiaires émis par la suite et, le cas échéant, l'augmentation du capital social émis. Le Conseil d'Administration ou son (ses) délégué(s) sont autorisés à, et devront, faire constater toute modification de ce type devant notaire au Luxembourg et procéder à toute formalité requise ou nécessaire.

Il a par conséquent été RÉSOLU et DÉCIDÉ ce qui suit:

Il a été résolu et décidé d'approuver le Taux de Conversion de zéro virgule sept huit six (0,786) Action Ordinaire pour chaque Titre Bénéficiaire converti tel que déterminé selon la formule de conversion.

Il a été résolu et décidé de convertir quinze millions (15.000.000) de Titres Bénéficiaires en Actions Ordinaires de la Société au Taux de Conversion et d'émettre en conséquence onze millions sept cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cent quatre-vingt-quatre (11.794.484) Actions Ordinaires au bénéfice d'Intelsat Jackson Holdings S.A. et d'augmenter le capital social émis de la Société à dix-neuf millions quatre-vingt-trois mille cent dix-neuf dollars des États-Unis (19.083.119 USD).

Il a été résolu et décidé d'allouer à partir de la BC Réserve un montant égal à la valeur nominale des Actions Ordinaires ainsi émises (soit onze millions sept cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cent quatre-vingt-quatre dollars des États-Unis (11.794.484 USD)) au compte du capital social émis concernant les Actions Ordinaires et d'affecter le solde du pair comptable des Titres Bénéficiaires ainsi convertis (soit un milliard quatre cent quatre-vingt-huit millions deux cent cinq

mille cinq cent seize dollars des États-Unis (1.488.205.516 USD)) provenant de la BC Réserve à la Réserve d'Actions Ordinaires.

Il a été résolu et décidé de, par conséquent, émettre (i) cent vingt et un mille neuf cent quatorze (121.914) Actions Préférentielles Rachetables à Intelsat Jackson Holdings S.A. et (ii) deux millions soixante et onze mille six cent vingt (2.071.620) Actions Préférentielles Rachetables à Intelsat Corporation et d'augmenter le capital social émis de la Société à vingt et un millions deux cent soixante-seize mille six cent cinquante-trois dollars des États-Unis (21.276.653 USD).

Il a été résolu et décidé d'affecter à partir de la Réserve d'Actions Préférentielles un montant égal à la valeur nominale des Actions Préférentielles Rachetables ainsi émises, soit deux millions cent quatre-vingt-treize mille cinq cent trente-quatre dollars des États-Unis (2.193.534 USD) au capital social émis et de réduire la Réserve d'Actions Préférentielles en conséquence.

Il a été résolu et décidé de modifier en conséquence le premier paragraphe de l'article 5.1 et le premier paragraphe de l'article 13.1 des statuts de la Société afin qu'ils aient la teneur suivante:

« **5.1.** La Société a un capital social émis de vingt et un millions deux cent soixante-seize mille six cent cinquante-trois dollars des États-Unis (21.276.653 USD) représenté par dix-sept millions neuf cent quarante mille cent cinquante (17.940.150) Actions Ordinaires entièrement libérées et trois millions trois cent trente-six mille cinq cent trois (3.336.503) Actions Préférentielles Rachetables entièrement libérées, ayant chacune une valeur nominale d'un dollar des États-Unis (1 USD) ayant les droits et obligations prévus dans les présents Statuts.»

«En plus du capital social et des Réserves d'Actions, une réserve spéciale (la «BC Réserve») a été créée et un maximum de cinq cent millions (500.000.000) Titres Bénéficiaires qui ne font pas partie intégrante du capital social de la Société ont été autorisés à être émis (les «TB Autorisés»). Un montant de sept cent vingt-cinq milliards de dollars des États-Unis (725.000.000.000) a été transféré à la BC Réserve et la Société a émis, en plus de son capital social émis et de ses Actions, soixante-douze millions cinq cent mille (72.500.000) Titres Bénéficiaires (compris dans les TB Autorisés ci-dessus), qui ne font pas partie intégrante du capital social de la Société.»

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incomberont à la Société sont estimés à approximativement EUR 7.100,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande de la partie comparante, le présent constat est rédigé en anglais suivi d'une traduction en langue française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent constat, le représentant de la partie comparante et le notaire ont signé le présent acte.

Signé: M-A. COYDON, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 24 décembre 2014. Relation: LAC/2014/63297. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015015880/246.

(150018608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

Aabar Block S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 155.765.

En date du 26 janvier 2015, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- Acceptation de la démission de Monsieur Malcolm McKinnon comme gérant B de la société avec effet au 26 janvier 2015

- Nomination de Monsieur Tycho Iskander Surber, né le 5 mai 1970 à Zeist, Pays-Bas, et avec adresse professionnelle au IPIC Tower, IPIC Square, Abu Dhabi, Émirats Arabes Unis, au poste de gérant B avec effet au 26 janvier 2015 et pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 29 janvier 2015.

Référence de publication: 2015015473/15.

(150019158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

Albatros Participations Industrielles S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 44.929.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015016332/9.

(150019712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2015.

ARA Shipping S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5401 Ahn, 7, route du Vin.
R.C.S. Luxembourg B 167.193.

Auszug aus dem Bericht des Verwaltungsrates vom 20. November 2014 an die Aktionäre und an den Aufsichtskommissar

Der Verwaltungsrat beschließt einstimmig die Ernennung als Depositar FIDUCIAIRE MOSELLAN SARL., eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B120014 mit Sitz in L-5401 Ahn, 7, route du Vin.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschriften

Der Verwaltungsrat

Référence de publication: 2015015535/13.

(150018830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

Garrick Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1748 Senningerberg, 6, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 188.429.

In the year two thousand and fifteen, the ninth day of January,

before us, Maître Jean SECKLER, notary, residing in Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg), acting as replacement of Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach (Grand-Duchy of Luxembourg), absent, the last-mentioned will remain the depository of the present deed,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Garrick Lux S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Lou Hemmer, L-1748 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 188.429 (NIN 2014 2432 790) (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Beck, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, on 30 June 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Mémorial) on 8 September 2014, number 2407 page 115498. The articles of association have been amended several times and for the last time by a deed of Maître Henri Beck, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, on October 20, 2014, published in the Mémorial on November 22, 2014, number 3514 page 168670.

There appeared:

ALCHEMY SPECIAL OPPORTUNITIES FUND II L.P., a Guernsey limited partnership registered under number 1316, with registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, acting through its manager ALCHEMY SPECIAL OPPORTUNITIES (GUERNSEY) LIMITED, a non-cellular company limited by shares, incorporated in Guernsey, with registered office at PO Box 255, Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, GY1 3QL Channel Islands and registered with the register of companies of Guernsey under registration number 57506 (the Sole Shareholder);

represented by Peggy SIMON, private employee, with professional address in L-6475 Echternach, 9, Rabatt, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Decrease of the share capital of the Company from the amount of thirty-four thousand three hundred twelve Euro and fifty-four Eurocent (EUR 34,312.54-), represented by three million four hundred thirty-one thousand two hundred fifty-four (3,431,254) shares in registered form with a nominal value of one Eurocent (EUR 0.01-) each to twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares in registered form with a nominal value of one Eurocent (EUR 0.01-) each by way of redemption and subsequent cancellation of all two million one hundred eighty-one thousand two hundred fifty-four (2,181,254) Class A Tracker Shares (as defined in the articles of association of the Company), with a nominal value of one Eurocent (EUR 0.01-) each.

2. Subsequent amendment to article 5.1 of the articles of association of the Company in order to reflect the changes adopted under item 1. above.

3. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, acting under his/her sole signature, to proceed on behalf of the Company to the cancellation of the redeemed and cancelled shares in the register of shareholders of the Company and to see to any related formalities (including for the avoidance of any doubts the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities).

4. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to redeem and cancel all two million one hundred eighty-one thousand two hundred fifty-four (2,181,254) Class A Tracker Shares (as defined in the articles of association of the Company), with a nominal value of one Eurocent (EUR 0.01-) each, and, consequently, to decrease the share capital of the Company from its amount of thirty-four thousand three hundred twelve Euro and fifty-four Eurocent (EUR 34,312.54-), represented by three million four hundred thirty-one thousand two hundred fifty-four (3,431,254) shares in registered form with a nominal value of one Eurocent (EUR 0.01-) each to twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares in registered form with a nominal value of one Eurocent (EUR 0.01-) each.

Second resolution

As a result of the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

“ **5.1.** The share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares in registered form with a nominal value of one Eurocent (EUR 0.01-) each (the "Shares"), divided into:

- one million two hundred fifty thousand (1,250,000) ordinary shares.”

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, acting under his/her sole signature, to proceed on behalf of the Company to the cancellation of the redeemed and cancelled shares in the register of shareholders of the Company and to see to any related formalities (including for the avoidance of any doubts the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Junglinster, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le neuvième jour du mois de janvier,

par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg) agissant en remplacement de Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg), absent, lequel dernier restera dépositaire du présent acte,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Garrick Lux S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est située au 6, rue Lou Hemmer, L-1748 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 188.429 (NIN 2014 2432 790) (la Société). La Société a été constituée suivant acte de Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, le 30 juin 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial) le 8 septembre 2014 sous le numéro 2407 page 115498. Les statuts de la Société ont été

modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant un acte reçu de Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 20 octobre 2014, publié au Mémorial le 22 novembre 2014 numéro 3514 page 168670.

A comparu:

ALCHEMY SPECIAL OPPORTUNITIES FUND II L.P., une société (limited partnership) immatriculée à Guernesey sous le numéro 1316, dont le siège social se situe au Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, îles Anglo-Normandes, agissant par le biais de son gérant ALCHEMY SPECIAL OPPORTUNITIES (GUERNSEY) LIMITED, une société en commandite par actions non-cellulaire, constituée selon les lois de Guernesey, dont le siège social se situe au PO Box 255, Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, GY1 3QL îles Anglo-Normandes et immatriculée au registre des sociétés de Guernesey sous le numéro 57506 (l'Associé Unique);

ici représenté par Peggy SIMON, employée privée, de résidence professionnelle à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme précisé ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la manière suivante:

1. Diminution du capital social de la Société de son montant de trente quatre mille trois cent douze Euros et cinquante-quatre centimes (EUR 34.312,54-) représenté par trois millions quatre cent trente-et-un mille deux cent cinquante-quatre (3.431.254) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, par voie de rachat et d'annulation de toutes les deux millions cent quatre-vingt-un mille deux cent cinquante-quatre (2.181.254) Parts Sociales Traçantes A (telles que définies dans les statuts de la Société), d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune.

2. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société afin de refléter les modifications du capital social telles que décrites au point 1. ci-dessus.

3. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à la radiation des parts rachetées et annulées dans le registre des associés de la Société et pour accomplir toutes les formalités y relatives (y compris en tout état de cause, le dépôt et la publication des documents auprès des autorités luxembourgeoises concernées); et

4. Divers.

I. L'Associé Unique a pris les décisions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de racheter et annuler toutes les deux millions cent quatre-vingt-un mille deux cent cinquante-quatre (2.181.254) Parts Sociales Traçantes A (telles que définies dans les statuts de la Société), d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, et, par conséquent, de diminuer le capital social de la Société de son montant de trente-quatre mille trois cent douze Euros et cinquante-quatre centimes (EUR 34.312,54-) représenté par trois millions quatre cent trente-et-un mille deux cent cinquante-quatre (3.431.254) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune.

Deuxième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **5.1** Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-), représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales, sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01-) chacune (collectivement et sans tenir compte de leur classe, les «Parts Sociales»), divisées en:

- un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales ordinaires.»

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donné à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, de procéder pour le compte et au nom de la Société à la radiation des parts rachetées et annulées dans le registre des associés de la Société et pour accomplir toutes les formalités y relatives (y compris en tout état de cause, le dépôt et la publication des documents auprès des autorités luxembourgeoises compétentes).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, à la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Junglinster, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: P. SIMON, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 19 janvier 2015. Relation: GAC/2015/565. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 28 janvier 2015.

Référence de publication: 2015015816/159.

(150018273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

Siccar Point Energy Luxembourg S.C.A., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 56.878,19.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 189.091.

In the year two thousand and fifteen on the ninth day of January,

Before the undersigned Maître Carlo WERSANDT, notary, residing in Luxembourg,

was held

the extraordinary general meeting (the "Meeting") of Siccar Point Energy Luxembourg S.C.A., a société en commandite par actions, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, being registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 189.091 (the "Company"), incorporated on 25 June 2014 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°2719 on 3 October 2014 and rectified on 21 July 2014 pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°2760 on 7 October 2014. The articles of association were amended for the last time pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated 30 July 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°3304 and 3305 on 7 November 2014.

The Meeting is chaired by Mrs Stephanie KREUZER, Rechtsanwältin, with professional address in Luxembourg (the "Chairman").

The Chairman appoints John Weerts, maître en droit, with professional address in Luxembourg, as secretary of the Meeting (the "Secretary") and as scrutineer of the Meeting (the "Scrutineer").

The chairman declares and requests the notary to state, whereby the Meeting agrees, that:

- all the shareholders are present or represented and the number of shares held by them is shown on an attendance list signed by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies initialled *ne varietur* will be registered with the deed;

- pursuant to the attendance list, the whole share capital is present or represented in this extraordinary general assembly and the shareholders present or represented declare that they have had notice and knowledge of the agenda prior to the meeting, and agree to waive the notice requirements;

- the Meeting is duly constituted and can therefore validly deliberate on the following agenda:

Agenda

1. Increase of the share capital of the Company from its current amount of forty-four thousand ninety United States dollars and thirty-eight cents (USD 44,090.38.-) up to fifty-six thousand eight hundred and seventy-eight United States dollars and nineteen cents (USD 56,878.19.-);

2. Subsequent amendment of article 7 of the articles of association of the Company;

3. Miscellaneous.

After duly considering each item on the agenda, the general meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of twelve thousand seven hundred and eighty-seven United States dollars and eighty-one cents (USD 12,787.81) so as to raise it from its current amount of forty-four thousand ninety United States dollars and thirty-eight cents (USD 44,090.38.-) up to an amount of fifty-six thousand eight hundred and seventy-eight United States dollars and nineteen cents (USD 56,878.19.-) through the issuance of one million two hundred seventy-eight thousand seven hundred and eighty-one (1,278,781) shares to be allocated as follows:

- nine hundred and twenty-five (925) A1 Ordinary Shares,
 - nine hundred and twenty-five (925) A2 Ordinary Shares,
 - nine hundred and twenty-five (925) A3 Ordinary Shares,
 - nine hundred and twenty-five (925) A4 Ordinary Shares,
 - three hundred and eighteen thousand seven hundred and seventy (318,770) B1 Ordinary Shares,
 - three hundred and eighteen thousand seven hundred and seventy (318,770) B2 Ordinary Shares,
 - three hundred and eighteen thousand seven hundred and seventy (318,770) B3 Ordinary Shares, and
 - three hundred and eighteen thousand seven hundred and seventy-one (318,771) B4 Ordinary Shares,
- having a nominal value of one cent (USD 0.01) each.

Subscription and payment

Thereupon, the one million two hundred seventy-eight thousand seven hundred and eighty-one (1,278,781) issued new shares have been subscribed as follows:

1) Siccar Point (Guernsey) Investment Limited, incorporated and existing under the laws of Guernsey, registered with the Guernsey Registry under number 58658, having its registered office at 3rd Floor, Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernsey GY1 3PP, and being a limited shareholder of the Company,

represented by John Weerts, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which remain attached hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary,

declared to subscribe in the name and for the account of Siccar Point (Guernsey) Investment Limited, prenamed (the "Subscriber 1") to:

- four hundred and seven (407) A1 Ordinary Shares;
 - four hundred and seven (407) A2 Ordinary Shares;
 - four hundred and seven (407) A3 Ordinary Shares;
 - four hundred and seven (407) A4 Ordinary Shares;
 - one hundred and twenty-seven thousand five hundred and sixty-three (127,563) B1 Ordinary Shares;
 - one hundred and twenty-seven thousand five hundred and sixty-three (127,563) B2 Ordinary Shares;
 - one hundred and twenty-seven thousand five hundred and sixty-three (127,563) B3 Ordinary Shares; and
 - one hundred and twenty-seven thousand five hundred and sixty-three (127,563) B4 Ordinary Shares,
- having a nominal value of one cent (USD 0.01) each.

Each A share is subscribed by the aforesaid Subscriber 1 for a total amount of ten United States dollars (USD 10), out of which one cent (USD 0.01) is allocated to the share capital of the Company and nine United States dollars and ninety-nine cents (USD 9.99) is allocated to the share premium.

Each B share is subscribed by the aforesaid Subscriber 1 for a total amount of one cent (USD 0.01), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

All the above shares have fully paid-up by contribution in cash made by Siccar Point (Guernsey) Investment Limited, prenamed, to the Company in this respect amounts to twenty-one thousand three hundred and eighty-two United States dollars and fifty-two cents (USD 21,382.52).

2) Siccar Point (Guernsey) Investment II Limited, incorporated and existing under the laws of Guernsey, registered with the Guernsey Registry under number 58720, having its registered office at 3rd Floor, Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernsey GY1 3PP, and being a limited shareholder of the Company,

represented by John Weerts, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which remain attached hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary,

declared to subscribe in the name and for the account of Siccar Point (Guernsey) Investment II Limited, prenamed (the "Subscriber 2") to:

- thirty-five (35) A1 Ordinary Shares;
- thirty-five (35) A2 Ordinary Shares;
- thirty-five (35) A3 Ordinary Shares;
- thirty-five (35) A4 Ordinary Shares;

- eleven thousand six hundred and eighty-seven (11,687) B1 Ordinary Shares;
 - eleven thousand six hundred and eighty-seven (11,687) B2 Ordinary Shares;
 - eleven thousand six hundred and eighty-seven (11,687) B3 Ordinary Shares; and
 - eleven thousand six hundred and eighty-seven (11,687) B4 Ordinary Shares,
- having a nominal value of one cent (USD 0.01) each.

Each A share is subscribed by the aforesaid Subscriber 2 for a total amount of ten United States dollars (USD 10), out of which one cent (USD 0.01) is allocated to the share capital of the Company and nine United States dollars and ninety-nine cents (USD 9.99) is allocated to the share premium.

Each B share is subscribed by the aforesaid Subscriber 2 for a total amount of one cent (USD 0.01), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

All the above shares have fully paid-up by contribution in cash made by Siccar Point (Guernsey) Investment II Limited, prenamed, to the Company in this respect amounts to one thousand eight hundred and sixty-seven United States dollars and forty-eight cents (USD 1,867.48).

3) Siccar Point (Cayman) Holdco I Limited, incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies of the Cayman Islands under number 288892, having its registered office at 190, Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, and being a limited shareholder of the Company,

represented by John Weerts, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which remain attached hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, declared to subscribe in the name and for the account of Siccar Point (Cayman) Holdco I Limited, prenamed (the "Subscriber 3") to:

- four hundred and forty-two (442) A1 Ordinary Shares;
 - four hundred and forty-two (442) A2 Ordinary Shares;
 - four hundred and forty-two (442) A3 Ordinary Shares;
 - four hundred and forty-two (442) A4 Ordinary Shares;
 - one hundred and thirty-nine thousand two hundred and fifty (139,250) B1 Ordinary Shares;
 - one hundred and thirty-nine thousand two hundred and fifty (139,250) B2 Ordinary Shares;
 - one hundred and thirty-nine thousand two hundred and fifty (139,250) B3 Ordinary Shares; and
 - one hundred and thirty-nine thousand two hundred and fifty (139,250) B4 Ordinary Shares,
- having a nominal value of one cent (USD 0.01) each.

Each A share is subscribed by the aforesaid Subscriber 3 for a total amount of ten United States dollars (USD 10), out of which one cent (USD 0.01) is allocated to the share capital of the Company and nine United States dollars and ninety-nine cents (USD 9.99) is allocated to the share premium.

Each B share is subscribed by the aforesaid Subscriber 3 for a total amount of one cent (USD 0.01), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

All the above shares have fully paid-up by contribution in cash made by Siccar Point (Cayman) Holdco I Limited, prenamed, to the Company in this respect amounts to twenty-three thousand two hundred and fifty United States dollars (USD 23,250).

4) Jonathan Leslie Roger, residing at 2 Bayview Road, Aberdeen, AB15 4EY, United Kingdom, and being a limited shareholder of the Company,

represented by John Weerts, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which remain attached hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, declared to subscribe in the name and for the account of Jonathan Leslie Roger, prenamed (the "Subscriber 4") to:

- forty-one (41) A1 Ordinary Shares;
 - forty-one (41) A2 Ordinary Shares;
 - forty-one (41) A3 Ordinary Shares;
 - forty-one (41) A4 Ordinary Shares;
 - two thousand one hundred and sixty-one (2,161) B1 Ordinary Shares;
 - two thousand one hundred and sixty-one (2,161) B2 Ordinary Shares;
 - two thousand one hundred and sixty-one (2,161) B3 Ordinary Shares; and
 - two thousand one hundred and sixty-two (2,162) B4 Ordinary Shares,
- having a nominal value of one cent (USD 0.01) each.

Each A share is subscribed by the aforesaid Subscriber 4 for a total amount of ten United States dollars (USD 10), out of which one cent (USD 0.01) is allocated to the share capital of the Company and nine United States dollars and ninety-nine cents (USD 9.99) is allocated to the share premium.

Each B share is subscribed by the aforesaid Subscriber 4 for a total amount of one cent (USD 0.01), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

All the above shares have fully paid-up by contribution in cash made by Jonathan Leslie Roger, prenamed, to the Company in this respect amounts to one thousand seven hundred and twenty-six United States dollars and forty-five cents (USD 1,726.45).

5) Douglas Weir Fleming, residing at Paddock Cottage, Battledykes, Forfar, DD8 3RY, United Kingdom, and being a limited shareholder of the Company,

represented by John Weerts, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which remain attached hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary,

declared to subscribe in the name and for the account of Douglas Weir Fleming, prenamed (the "Subscriber 5") to:

- twelve thousand nine hundred and forty-nine (12,949) B1 Ordinary Shares;
- twelve thousand nine hundred and forty-nine (12,949) B2 Ordinary Shares;
- twelve thousand nine hundred and forty-nine (12,949) B3 Ordinary Shares; and
- twelve thousand nine hundred and forty-nine (12,949) B4 Ordinary Shares,

having a nominal value of one cent (USD 0.01) each.

Each B share is subscribed by the aforesaid Subscriber 5 for a total amount of one cent (USD 0.01), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

All the above shares have fully paid-up by contribution in cash made by Douglas Weir Fleming, prenamed, to the Company in this respect amounts to five hundred and seventeen United States dollars and ninety-six cents (USD 517.96).

6) Iain Bartholomew, residing at 7 Woodside Road, Beaconsfield, Buckinghamshire, HP9 1LG, United Kingdom, and being a limited shareholder of the Company,

represented by John Weerts, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which remain attached hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary,

declared to subscribe in the name and for the account of Iain Bartholomew, prenamed (the "Subscriber 6") to:

- fifteen thousand six hundred and ninety-five (15,695) B1 Ordinary Shares;
- fifteen thousand six hundred and ninety-five (15,695) B2 Ordinary Shares;
- fifteen thousand six hundred and ninety-five (15,695) B3 Ordinary Shares; and
- fifteen thousand six hundred and ninety-five (15,695) B4 Ordinary Shares,

having a nominal value of one cent (USD 0.01) each.

Each B share is subscribed by the aforesaid Subscriber 6 for a total amount of one cent (USD 0.01), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

All the above shares have fully paid-up by contribution in cash made by Iain Bartholomew, prenamed, to the Company in this respect amounts to six hundred and twenty-seven United States dollars and eighty cents (USD 627.80).

7) David Alexander Sheach, residing at Willow Cottage, 21 Bingham Road, Milltimber, Aberdeen, AB13 0JA, United Kingdom, and being a limited shareholder of the Company,

represented by John Weerts, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which remain attached hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary,

declared to subscribe in the name and for the account of David Alexander Sheach, prenamed (the "Subscriber 7") to:

- eight thousand eight hundred and thirty-seven (8,837) B1 Ordinary Shares;
- eight thousand eight hundred and thirty-seven (8,837) B2 Ordinary Shares;
- eight thousand eight hundred and thirty-seven (8,837) B3 Ordinary Shares; and
- eight thousand eight hundred and thirty-seven (8,837) B4 Ordinary Shares,

having a nominal value of one cent (USD 0.01) each.

Each B share is subscribed by the aforesaid Subscriber 7 for a total amount of one cent (USD 0.01), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

All the above shares have fully paid-up by contribution in cash made by David Alexander Sheach, prenamed, to the Company in this respect amounts to three hundred and fifty-three United States dollars and forty-eight cents (USD 353.48).

8) Kevin Purvis, residing at 4 Rolland Court, Drumlithie, Stonehaven, AB39 3YY, United Kingdom, and being a limited shareholder of the Company,

represented by John Weerts, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which remain attached hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary,

declared to subscribe in the name and for the account of Kevin Purvis, prenamed (the "Subscriber 8") to:

- eighty-nine (89) B1 Ordinary Shares;
- eighty-nine (89) B2 Ordinary Shares;
- eighty-nine (89) B3 Ordinary Shares; and
- eighty-nine (89) B4 Ordinary Shares,

having a nominal value of one cent (USD 0.01) each.

Each B share is subscribed by the aforesaid Subscriber 8 for a total amount of one cent (USD 0.01), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

All the above shares have fully paid-up by contribution in cash made by Kevin Purvis, prenamed, to the Company in this respect amounts to three United States dollars and fifty-six cents (USD 3.56).

9) Andy Alexander, residing at 278 Broomhill Road, Aberdeen, AB10 7LQ, United Kingdom, and being a limited shareholder of the Company,

represented by John Weerts, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which remain attached hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, declared to subscribe in the name and for the account of Andy Alexander, prenamed (the "Subscriber 9") to:

- eighty-nine (89) B1 Ordinary Shares;
- eighty-nine (89) B2 Ordinary Shares;
- eighty-nine (89) B3 Ordinary Shares; and
- eighty-nine (89) B4 Ordinary Shares,

having a nominal value of one cent (USD 0.01) each.

Each B share is subscribed by the aforesaid Subscriber 9 for a total amount of one cent (USD 0.01), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

All the above shares have fully paid-up by contribution in cash made by Andy Alexander, prenamed, to the Company in this respect amounts to three United States dollars and fifty-six cents (USD 3.56).

10) Lynne Estachy, residing at 2 Hare Moss, Maryculter, Aberdeen, AB12 5GR, United Kingdom, and being a limited shareholder of the Company,

represented by John Weerts, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which remain attached hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, declared to subscribe in the name and for the account of Lynne Estachy, prenamed (the "Subscriber 10") to:

- forty-four (44) B1 Ordinary Shares;
- forty-four (44) B2 Ordinary Shares;
- forty-four (44) B3 Ordinary Shares; and
- forty-four (44) B4 Ordinary Shares,

having a nominal value of one cent (USD 0.01) each.

Each B share is subscribed by the aforesaid Subscriber 10 for a total amount of one cent (USD 0.01), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

All the above shares have fully paid-up by contribution in cash made by Lynne Estachy, prenamed, to the Company in this respect amounts to one United States dollars and seventy-six cents (USD 1.76).

11) CD Consultancy Limited, a limited company existing under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 16 Kepplestone Gardens, Aberdeen, AB15 4DH, United Kingdom, registered with the Registrar of Companies for Scotland in Scotland under number SC189649, and being a limited shareholder of the Company,

represented by John Weerts, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which remain attached hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, declared to subscribe in the name and for the account of CD Consultancy Limited, prenamed (the "Subscriber 11") to:

- eighty-nine (89) B1 Ordinary Shares;
- eighty-nine (89) B2 Ordinary Shares;
- eighty-nine (89) B3 Ordinary Shares; and
- eighty-nine (89) B4 Ordinary Shares,

having a nominal value of one cent (USD 0.01) each.

Each B share is subscribed by the aforesaid Subscriber 11 for a total amount of one cent (USD 0.01), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

All the above shares have fully paid-up by contribution in cash made by CD Consultancy Limited, prenamed, to the Company in this respect amounts to three United States dollars and fifty-six cents (USD 3.56).

12) Gail Cormack, residing at 2 Osborne Place, Aberdeen, AB25 2DA, United Kingdom, and being a limited shareholder of the Company,

represented by John Weerts, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which remain attached hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, declared to subscribe in the name and for the account of Gail Cormack, prenamed (the "Subscriber 12") to:

- eight (8) B1 Ordinary Shares;

- eight (8) B2 Ordinary Shares;
- eight (8) B3 Ordinary Shares; and
- eight (8) B4 Ordinary Shares,

having a nominal value of one cent (USD 0.01) each.

Each B share is subscribed by the aforesaid Subscriber 12 for a total amount of one cent (USD 0.01), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

All the above shares have fully paid-up by contribution in cash made by Gail Cormack, prenamed, to the Company in this respect amounts to thirty-two cents (USD 0.32).

13) Will Powell, residing at 38 Watson Street, Aberdeen, AB25 2QL, United kingdom, and being a limited shareholder of the Company,

represented by John Weerts, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which remain attached hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, declared to subscribe in the name and for the account of Will Powell, prenamed (the "Subscriber 13") to:

- one hundred and thirty-two (132) B1 Ordinary Shares;
- one hundred and thirty-two (132) B2 Ordinary Shares;
- one hundred and thirty-two (132) B3 Ordinary Shares; and
- one hundred and thirty-two (132) B4 Ordinary Shares,

having a nominal value of one cent (USD 0.01) each.

Each B share is subscribed by the aforesaid Subscriber 13 for a total amount of one cent (USD 0.01), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

All the above shares have fully paid-up by contribution in cash made by Will Powell, prenamed, to the Company in this respect amounts to five United States dollars twenty-eight cents (USD 5.28).

14) Nicholas Cooper, residing at Albourne Farm, Shaves Wood Lane, Albourne, West Sussex BN6 9DX, United Kingdom, and being a limited shareholder of the Company,

represented by John Weerts, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which remain attached hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, declared to subscribe in the name and for the account of Nicholas Cooper, prenamed (the "Subscriber 14") to:

- one hundred and seventy-seven (177) B1 Ordinary Shares;
- one hundred and seventy-seven (177) B2 Ordinary Shares;
- one hundred and seventy-seven (177) B3 Ordinary Shares; and
- one hundred and seventy-seven (177) B4 Ordinary Shares,

having a nominal value of one cent (USD 0.01) each.

Each B share is subscribed by the aforesaid Subscriber 14 for a total amount of one cent (USD 0.01), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

All the above shares have fully paid-up by contribution in cash made by Nicholas Cooper, prenamed, to the Company in this respect amounts to seven United States dollars and eight cents (USD 7.08).

The total subscription price of forty-nine thousand seven hundred and fifty United States dollars and eighty-one cents (USD 49,750.81.-) is allocated as follows:

- twelve thousand seven hundred eighty-seven Dollars US and eighty-one cents (USD 12,787.81.-) for the account of the share capital of the Company, and
- thirty-six thousand nine hundred sixty-three Dollars UD (USD 36,963.-) for the account of the share premium of the Company.

The amount of forty-nine thousand seven hundred and fifty United States dollars and eighty-one cents (USD 49,750.81.-) is at the free disposal of the Company, as it has been proved to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the Meeting of the Company, now with the participation of the new subscriber, resolves to amend article 7 of the articles of association of the Company, which shall now read as follows:

“ **Art. 7. Issued share capital.** The Company’s share capital is set at fifty-six thousand eight hundred and seventy-eight United States dollars and nineteen cents (USD 56,878.19.-) represented by five million six hundred and eighty-seven thousand eight hundred and seventeen (5,687,819) shares consisting of two thousand seven hundred and seventy-five (2,775) A1 Ordinary Shares, two thousand seven hundred and seventy-five (2,775) A2 Ordinary Shares, two thousand seven hundred and seventy-five (2,775) A3 Ordinary Shares, two thousand seven hundred and seventy-five (2,775) A4 Ordinary Shares, nine hundred and seventy-six thousand six hundred and eighteen (976,618) B1 Ordinary Shares, nine hundred and seventy-six thousand six hundred and eighteen (976,618) B2 Ordinary Shares, nine hundred and seventy-

six thousand six hundred and eighteen (976,618) B3 Ordinary Shares, nine hundred and seventy-six thousand six hundred and eighteen (976,618) B4 Ordinary Shares (altogether the "Ordinary Shares"), eight hundred eighty-five thousand one hundred twenty-three (885,123) C1 Shares and eight hundred eighty-five thousand one hundred twenty-three (885,123) C2 Shares and one (1) management share (the "Management Share"), having a nominal value of one cent (USD 0.01) each.

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation. Any further issue of shares or other Interests is subject to such preferential rights of subscription and other pre-emptive rights as may be provided for in the Agreement.

The Company may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own shares."

Costs

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to one thousand four hundred euro (EUR 1,400.-).

WHEREOF, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said proxyholder of the appearing parties signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le neuf janvier,

Par devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (ci-après l'«Assemblée») de Siccar Point Energy Luxembourg S.C.A., une société en commandite par actions, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 189.091 (la «Société»), constituée le 25 juin 2014 suite à un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2719 le 3 octobre 2014 et rectifié le 21 juillet 2014 suivant acte de Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°2760 le 7 octobre 2014. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Henri Hellinckx, résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 30 juillet 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n°3304 et 3305 le 7 novembre 2014.

L'Assemblée est présidée par Madame Stephanie KREUZER, Rechtsanwältin, ayant son adresse professionnelle au Luxembourg (le «Président»).

Le Président nomme John Weerts, maître en droit, ayant son adresse professionnelle au Luxembourg, en tant que secrétaire de l'Assemblée (le «Secrétaire») et en tant que scrutateur de l'Assemblée (le «Scrutateur»).

Le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter, et l'assemblée reconnaît que:

- tous les actionnaires sont présents ou représentés, et le nombre d'actions qu'ils détiennent est indiqué sur une liste de présence dûment signée «ne varietur» par les actionnaires ou les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations paraphées «ne varietur» resteront annexées au présent acte;

- en vertu de la liste de présence, l'intégralité du capital social est présente ou représentée à cette assemblée générale extraordinaire, les actionnaires présents ou représentés déclarent avoir été avisés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, et acceptent de renoncer aux formalités de convocation;

- l'Assemblée est dûment constituée et peut dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de quarante-quatre mille quatre-vingt-dix dollars américains et trente-huit centimes (44.090,38.- USD) à cinquante-six mille huit cent soixante-dix-huit dollars américains et dix-neuf centimes (56.878,19.- USD);

2. Modification subséquente de l'article 7 des statuts de la Société;

3. Divers.

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de douze mille sept cent quatre-vingt-sept dollars américains et quatre-vingt-un centimes (12.787,81.- USD) afin de le porter de son montant actuel de quarante-quatre mille quatre-vingt-dix dollars américains et trente-huit centimes (44.090,38.- USD) à cinquante-six mille huit cent

soixante-dix-huit dollars américains et dix-neuf centimes (56.878,19.- USD) par l'émission d'un million deux cent soixante-dix-huit mille sept cent quatre-vingt-une (1.278.781) actions à allouer comme suit:

- neuf cent vingt-cinq (925) Actions Ordinaires A1,
 - neuf cent vingt-cinq (925) Actions Ordinaires A2,
 - neuf cent vingt-cinq (925) Actions Ordinaires A3,
 - neuf cent vingt-cinq (925) Actions Ordinaires A4,
 - trois cent dix-huit mille sept cent soixante-dix (318.770) Actions Ordinaires B1,
 - trois cent dix-huit mille sept cent soixante-dix (318.770) Actions Ordinaires B2,
 - trois cent dix-huit mille sept cent soixante-dix (318.770) Actions Ordinaires B3, et
 - trois cent dix-huit mille sept cent soixante-et-onze (318.771) Actions Ordinaires B4,
- ayant une valeur nominale d'un centime (0,01 USD) chacune.

Souscription et paiement

Ainsi, les un million deux cent soixante-dix-huit mille sept cent quatre-vingt-une (1.278.781) actions nouvellement émises ont été souscrites comme suit:

1) Siccar Point (Guernsey) Investment Limited, constituée et existant selon les lois de Guernesey, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Guernesey sous le numéro 58658, ayant son siège social au 3^{ème} étage, Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernesey GY1 3PP, et étant un actionnaire commanditaire de la Société,

ici représentée par John Weerts, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, laquelle restera annexé aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par les comparants et par le notaire instrumentant,

déclare souscrire au nom et pour le compte de Siccar Point (Guernsey) Investment Limited, prénommée (le «Souscripteur 1») à:

- quatre-cent-sept (407) Actions Ordinaires A1;
 - quatre-cent-sept (407) Actions Ordinaires A2;
 - quatre-cent-sept (407) Actions Ordinaires A3;
 - quatre-cent-sept (407) Actions Ordinaires A4;
 - cent vingt-sept mille cinq cent soixante-trois (127.563) Actions Ordinaires B1;
 - cent vingt-sept mille cinq cent soixante-trois (127.563) Actions Ordinaires B2;
 - cent vingt-sept mille cinq cent soixante-trois (127.563) Actions Ordinaires B3; et
 - cent vingt-sept mille cinq cent soixante-trois (127.563) Actions Ordinaires B4,
- ayant une valeur nominale d'un centime (0,01 USD) chacune.

Chaque action A a été souscrite par le prêt Souscripteur 1 pour un montant total de dix dollars américains (10 USD), dont un centime (0,01 USD) est alloué au capital social de la Société et neuf dollars américains et quatre-vingt-dix-neuf centimes (9,99 USD) sont alloués à la prime d'émission.

Chaque action B a été souscrite par le prêt Souscripteur 1 pour un montant total d'un centime (0,01 USD), qui a été entièrement alloué au capital social de la Société.

Toutes les actions ci-dessus ont été libérées moyennant apport en numéraire apportée par Siccar Point (Guernsey) Investment Limited, prénommée, à la Société s'élevant à vingt-et-un mille trois cent quatre-vingt-deux dollars américains et cinquante-deux centimes (21.382,52 USD).

2) Siccar Point (Guernsey) Investment II Limited, constituée et existant selon les lois de Guernesey, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Guernesey sous le numéro 58720, ayant son siège social au 3^{ème} étage, Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernesey GY1 3PP, et étant un actionnaire commanditaire de la Société,

ici représentée par John Weerts, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, laquelle restera annexé aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par les comparants et par le notaire instrumentant,

déclare souscrire au nom et pour le compte de Siccar Point (Guernsey) Investment II Limited, prénommée (le «Souscripteur 2») à:

- trente-cinq (35) Actions Ordinaires A1;
- trente-cinq (35) Actions Ordinaires A2;
- trente-cinq (35) Actions Ordinaires A3;
- trente-cinq (35) Actions Ordinaires A4;
- onze mille six cent quatre-vingt-sept (11.687) Actions Ordinaires B1;
- onze mille six cent quatre-vingt-sept (11.687) Actions Ordinaires B2;
- onze mille six cent quatre-vingt-sept (11.687) Actions Ordinaires B3; et

- onze mille six cent quatre-vingt-sept (11.687) Actions Ordinaires B4, ayant une valeur nominale d'un centime (0,01 USD) chacune.

Chaque action A a été souscrite par le prêt Souscripteur 2 pour un montant total de dix dollars américains (10 USD), dont un centime (0,01 USD) est alloué au capital social de la Société et neuf dollars américains et quatre-vingt-dix-neuf centimes (9,99 USD) sont alloués à la prime d'émission.

Chaque action B a été souscrite par le prêt Souscripteur 2 pour un montant total d'un centime (0,01 USD), qui a été entièrement alloué au capital social de la Société.

Toutes les actions ci-dessus ont été libérées moyennant apport en numéraire apporté par Siccar Point (Guernsey) Investment II Limited, prénommée, à la Société s'élevant à mille huit cent soixante-sept dollars américains et quarante-huit centimes (1.867,48 USD).

3) Siccar Point (Cayman) Holdco I Limited, constituée et existant selon les lois des Iles Caïmans, enregistrée au Registrar of Companies des Iles Caïmans sous le numéro 288892, ayant son siège social au 190, Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caïmans, et étant un actionnaire commanditaire de la Société,

ici représentée par John Weerts, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, laquelle restera annexé aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par les comparants et par le notaire instrumentant,

déclare souscrire au nom et pour le compte de Siccar Point (Cayman) Holdco I Limited, prénommée (le «Souscripteur 3») à:

- quatre-cent quarante-deux (442) Actions Ordinaires A1;
- quatre-cent quarante-deux (442) Actions Ordinaires A2;
- quatre-cent quarante-deux (442) Actions Ordinaires A3;
- quatre-cent quarante-deux (442) Actions Ordinaires A4;
- cent trente-neuf mille deux cent cinquante (139.250) Actions Ordinaires B1;
- cent trente-neuf mille deux cent cinquante (139.250) Actions Ordinaires B2;
- cent trente-neuf mille deux cent cinquante (139.250) Actions Ordinaires B3; et
- cent trente-neuf mille deux cent cinquante (139.250) Actions Ordinaires B4, ayant une valeur nominale d'un centime (0,01 USD) chacune.

Chaque action A a été souscrite par le prêt Souscripteur 3 pour un montant total de dix dollars américains (10 USD), dont un centime (0,01 USD) est alloué au capital social de la Société et neuf dollars américains et quatre-vingt-dix-neuf centimes (9,99 USD) sont alloués à la prime d'émission.

Chaque action B a été souscrite par le prêt Souscripteur 3 pour un montant total d'un centime (0,01 USD), qui a été entièrement alloué au capital social de la Société.

Toutes les actions ci-dessus ont été libérées moyennant apport en numéraire apporté par Siccar Point (Cayman) Holdco I Limited, prénommée, à la Société s'élevant à vingt-trois mille deux cent cinquante dollars américains (23.250 USD).

4) Jonathan Leslie Roger, résidant à 2 Bayview Road, Aberdeen, AB15 4EY, Royaume-Uni, et étant un actionnaire commanditaire de la Société,

ici représentée par John Weerts, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, laquelle restera annexé aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par les comparants et par le notaire instrumentant,

déclare souscrire au nom et pour le compte de Jonathan Leslie Roger, prénommé (le «Souscripteur 4») à:

- quarante-et-une (41) Actions Ordinaires A1;
- quarante-et-une (41) Actions Ordinaires A2;
- quarante-et-une (41) Actions Ordinaires A3;
- quarante-et-une (41) Actions Ordinaires A4;
- deux mille cent soixante-et-une (2.161) Actions Ordinaires B1;
- deux mille cent soixante-et-une (2.161) Actions Ordinaires B2;
- deux mille cent soixante-et-une (2.161) Actions Ordinaires B3; et
- deux mille cent soixante-deux (2.162) Actions Ordinaires B4, ayant une valeur nominale d'un centime (0,01 USD) chacune.

Chaque action A a été souscrite par le prêt Souscripteur 4 pour un montant total de dix dollars américains (10 USD), dont un centime (0,01 USD) est alloué au capital social de la Société et neuf dollars américains et quatre-vingt-dix-neuf centimes (9,99 USD) sont alloués à la prime d'émission.

Chaque action B a été souscrite par le prêt Souscripteur 4 pour un montant total d'un centime (0,01 USD), qui a été entièrement alloué au capital social de la Société.

Toutes les actions ci-dessus ont été libérées moyennant apport en numéraire apporté par Jonathan Leslie Roger, prénommé, à la Société s'élevant à mille sept cent vingt-six dollars américains et quarante-cinq centimes (1.726,45 USD).

5) Douglas Weir Fleming, résidant à Paddock Cottage, Battledykes, Forfar, DD8 3RY, Royaume-Uni, et étant un actionnaire commanditaire de la Société,

ici représentée par John Weerts, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, laquelle restera annexé aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par les comparants et par le notaire instrumentant,

déclare souscrire au nom et pour le compte de Douglas Weir Fleming, prénommé (le «Souscripteur 5») à:

- douze mille neuf cent quarante-neuf (12.949) Actions Ordinaires B1;
- douze mille neuf cent quarante-neuf (12.949) Actions Ordinaires B2;
- douze mille neuf cent quarante-neuf (12.949) Actions Ordinaires B3; et
- douze mille neuf cent quarante-neuf (12.949) Actions Ordinaires B4, ayant une valeur nominale d'un centime (0,01 USD) chacune.

Chaque action B a été souscrite par le prêtre Souscripteur 5 pour un montant total d'un centime (0,01 USD), qui a été entièrement alloué au capital social de la Société.

Toutes les actions ci-dessus ont été libérées moyennant apport en numéraire apporté par Douglas Weir Fleming, prénommé, à la Société s'élevant à cinq cent dix-sept dollars américains et quatre-vingt-seize centimes (517,96 USD).

6) Iain Bartholomew, résidant au 7 Woodside Road, Beaconsfield, Buckinghamshire, HP9 1LG, Royaume-Uni, et étant un actionnaire commanditaire de la Société,

ici représentée par John Weerts, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, laquelle restera annexé aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par les comparants et par le notaire instrumentant,

déclare souscrire au nom et pour le compte de Iain Bartholomew, prénommé (le «Souscripteur 6») à:

- quinze mille six cent quatre-vingt-quinze (15.695) Actions Ordinaires B1;
- quinze mille six cent quatre-vingt-quinze (15.695) Actions Ordinaires B2;
- quinze mille six cent quatre-vingt-quinze (15.695) Actions Ordinaires B3; et
- quinze mille six cent quatre-vingt-quinze (15.695) Actions Ordinaires B4, ayant une valeur nominale d'un centime (0,01 USD) chacune.

Chaque action B a été souscrite par le prêtre Souscripteur 6 pour un montant total d'un centime (0,01 USD), qui a été entièrement alloué au capital social de la Société.

Toutes les actions ci-dessus ont été libérées moyennant apport en numéraire apporté par Iain Bartholomew, prénommé, à la Société s'élevant à six cent vingt-sept dollars américains et quatre-vingt centimes (627,80 USD).

7) David Alexander Sheach, résidant à Willow Cottage, 21 Bingham Road, Milltimber Aberdeen, AB13 0JA, Royaume-Uni, et étant un actionnaire commanditaire de la Société,

ici représentée par John Weerts, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, laquelle restera annexé aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par les comparants et par le notaire instrumentant

déclare souscrire au nom et pour le compte de David Alexander Sheach, prénommé (le «Souscripteur 7») à:

- huit mille huit cent trente-sept (8.837) Actions Ordinaires B1;
- huit mille huit cent trente-sept (8.837) Actions Ordinaires B2;
- huit mille huit cent trente-sept (8.837) Actions Ordinaires B3; et
- huit mille huit cent trente-sept (8.837) Actions Ordinaires B4, ayant une valeur nominale d'un centime (0,01 USD) chacune.

Chaque action B a été souscrite par le prêtre Souscripteur 7 pour un montant total d'un centime (0,01 USD), qui a été entièrement alloué au capital social de la Société.

Toutes les actions ci-dessus ont été libérées moyennant apport en numéraire apporté par David Alexander Sheach, prénommé, à la Société s'élevant à trois cent cinquante-trois dollars américains et quarante-huit centimes (353,48 USD).

8) Kevin Purvis, résidant au 4 Rolland Court, Drumlithie, Stonehaven, AB39 3YY, Royaume-Uni, et étant un actionnaire commanditaire de la Société,

ici représentée par John Weerts, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, laquelle restera annexé aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par les comparants et par le notaire instrumentant

déclare souscrire au nom et pour le compte de Kevin Purvis, prénommé (le «Souscripteur 8») à:

- quatre-vingt-neuf (89) Actions Ordinaires B1;
- quatre-vingt-neuf (89) Actions Ordinaires B2;
- quatre-vingt-neuf (89) Actions Ordinaires B3; et

- quatre-vingt-neuf (89) Actions Ordinaires B4, ayant une valeur nominale d'un centime (0,01 USD) chacune.

Chaque action B a été souscrite par le prédit Souscripteur 8 pour un montant total d'un centime (0,01 USD), qui a été entièrement alloué au capital social de la Société.

Toutes les actions ci-dessus ont été libérées moyennant apport en numéraire apportée par Kevin Purvis, prénommé, à la Société s'élevant à trois dollars américains et cinquante-six centimes (3,56 USD).

9) Andy Alexander, résidant au 278 Broomhill Road, Aberdeen, AB10 7LQ, Royaume-Uni, et étant un actionnaire commanditaire de la Société,

ici représentée par John Weerts, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, laquelle restera annexé aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par les comparants et par le notaire instrumentant

déclare souscrire au nom et pour le compte de Andy Alexander, prénommé (le «Souscripteur 9») à:

- quatre-vingt-neuf (89) Actions Ordinaires B1;
- quatre-vingt-neuf (89) Actions Ordinaires B2;
- quatre-vingt-neuf (89) Actions Ordinaires B3; et
- quatre-vingt-neuf (89) Actions Ordinaires B4, ayant une valeur nominale d'un centime (0,01 USD) chacune.

Chaque action B a été souscrite par le prédit Souscripteur 9 pour un montant total d'un centime (0,01 USD), qui a été entièrement alloué au capital social de la Société.

Toutes les actions ci-dessus ont été libérées moyennant apport en numéraire apportée par Andy Alexander, prénommé, à la Société s'élevant à trois dollars américains et cinquante-six centimes (3,56 USD).

10) Lynne Estachy, résidant au 2 Hare Moss, Maryculter, Aberdeen, AB12 5GR, Royaume-Uni, et étant un actionnaire commanditaire de la Société,

ici représentée par John Weerts, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, laquelle restera annexé aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par les comparants et par le notaire instrumentant

déclare souscrire au nom et pour le compte de Lynne Estachy, prénommée (le «Souscripteur 10») à:

- quarante-quatre (44) Actions Ordinaires B1;
- quarante-quatre (44) Actions Ordinaires B2;
- quarante-quatre (44) Actions Ordinaires B3; et
- quarante-quatre (44) Actions Ordinaires B4, ayant une valeur nominale d'un centime (0,01 USD) chacune.

Chaque action B a été souscrite par le prédit Souscripteur 10 pour un montant total d'un centime (0,01 USD), qui a été entièrement alloué au capital social de la Société.

Toutes les actions ci-dessus ont été libérées moyennant apport en numéraire apportée par Lynne Estachy, prénommée, à la Société s'élevant à un dollar américain et soixante-seize centimes (1,76 USD).

11) CD Consultancy Limited, une société existant selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social au 16 Kepplestone Gardens, Aberdeen, AB15 4DH, Royaume-Uni, immatriculée au Registre des Sociétés d'Ecosse sous le numéro SC189649, et étant un actionnaire commanditaire de la Société,

ici représentée par John Weerts, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, laquelle restera annexé aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par les comparants et par le notaire instrumentant

déclare souscrire au nom et pour le compte de CD Consultancy Limited, prénommée (le «Souscripteur 11») à:

- quatre-vingt-neuf (89) Actions Ordinaires B1;
- quatre-vingt-neuf (89) Actions Ordinaires B2;
- quatre-vingt-neuf (89) Actions Ordinaires B3; et
- quatre-vingt-neuf (89) Actions Ordinaires B4, ayant une valeur nominale d'un centime (0,01 USD) chacune.

Chaque action B a été souscrite par le prédit Souscripteur 11 pour un montant total d'un centime (0,01 USD), qui a été entièrement alloué au capital social de la Société.

Toutes les actions ci-dessus ont été libérées moyennant apport en numéraire apporté par CD Consultancy Limited, prénommée, à la Société s'élevant à trois dollars américains et cinquante-six centimes (3,56 USD).

12) Gail Cormack, résidant au 2 Osborne Place, Aberdeen, AB25 2DA, Royaume-Uni, et étant un actionnaire commanditaire de la Société,

ici représentée par John Weerts, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, laquelle restera annexé aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par les comparants et par le notaire instrumentant

déclare souscrire au nom et pour le compte de Gail Cormack, prénommé (le «Souscripteur 12») à:

- huit (8) Actions Ordinaires B1;
- huit (8) Actions Ordinaires B2;
- huit (8) Actions Ordinaires B3; et
- huit (8) Actions Ordinaires B4,

ayant une valeur nominale d'un centime (0,01 USD) chacune.

Chaque action B a été souscrite par le Souscripteur 12 pour un montant total d'un centime (0,01 USD), qui a été entièrement alloué au capital social de la Société.

Toutes les actions ci-dessus ont été libérées moyennant apport en numéraire apporté par Gail Cormack, prénommé, à la Société s'élevant à trente-deux centimes (0,32 USD).

13) Will Powell, résidant à 38 Watson Street, Aberdeen, AB25 2QL, Royaume-Uni, et étant un actionnaire commanditaire de la Société,

ici représentée par John Weerts, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, laquelle restera annexé aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par les comparants et par le notaire instrumentant

déclare souscrire au nom et pour le compte de Will Powell, prénommé (le «Souscripteur 13») à:

- cent-trente-deux (132) Actions Ordinaires B1;
- cent-trente-deux (132) Actions Ordinaires B2;
- cent-trente-deux (132) Actions Ordinaires B3; et
- cent-trente-deux (132) Actions Ordinaires B4,

ayant une valeur nominale d'un centime (0,01 USD) chacune.

Chaque action B a été souscrite par le Souscripteur 13 pour un montant total d'un centime (0,01 USD), qui a été entièrement alloué au capital social de la Société.

Toutes les actions ci-dessus ont été libérées moyennant apport en numéraire apportée par Will Powell, prénommé, à la Société s'élevant à cinq dollars américains et vingt-huit centimes (5,28 USD).

14) Nicholas Cooper, résidant à Albourne Farm, Shaves Wood Lane, Albourne, Sussex de l'Ouest BN6 9DX, Royaume-Uni, et étant un actionnaire commanditaire de la Société,

ici représentée par John Weerts, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, laquelle restera annexé aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par les comparants et par le notaire instrumentant

déclare souscrire au nom et pour le compte de Nicholas Cooper, prénommé (le «Souscripteur 14») à:

- cent-soixante-dix-sept (177) Actions Ordinaires B1;
- cent-soixante-dix-sept (177) Actions Ordinaires B2;
- cent-soixante-dix-sept (177) Actions Ordinaires B3; et
- cent-soixante-dix-sept (177) Actions Ordinaires B4,

ayant une valeur nominale d'un centime (0,01 USD) chacune.

Chaque action B a été souscrite par le Souscripteur 14 pour un montant total d'un centime (0,01 USD), qui a été entièrement alloué au capital social de la Société.

Toutes les actions ci-dessus ont été libérées moyennant apport en numéraire apportée par Nicholas Cooper, prénommé, à la Société s'élevant à sept dollars américains et huit centimes (7,08 USD).

Le prix total de souscription de quarante-neuf mille sept cent cinquante dollars américains et quatre-vingt-un centimes (49.750,81.- USD) est alloué comme suit:

- douze mille sept cent quatre-vingt-sept Dollars UD et quatre-vingt-un cents (12.787,81 USD) pour le compte du capital social de la Société, et
- trente-six mille neuf cent soixante-trois Dollars US (36.963 USD) pour le compte de prime d'émission de la Société.

Le montant de quarante-neuf mille sept cent cinquante dollars américains et quatre-vingt-un centimes (49.750,81.- USD) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire soussigné, qui le reconnaît expressément.

Seconde résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'Assemblée de la Société, avec la participation du nouveau souscripteur, décide de modifier l'article 7 des statuts de la Société, qui sera libellé comme suit:

« **Art. 7. Capital social émis.** Le capital social de la Société est fixé à cinquante-six mille huit cent soixante-dix-huit dollars américains et dix-neuf centimes (56.878,19.-USD), représenté par cinq millions six cent quatre-vingt-sept mille

huit cent soixante-dix-neuf (5.687.819) actions consistant en deux mille sept cent soixante-quinze (2.775) Actions Ordinaires A1, deux mille sept cent soixante-quinze (2.775) Actions Ordinaires A2, deux mille sept cent soixante-quinze (2.775) Actions Ordinaires A3, deux mille sept cent soixante-quinze (2.775) Actions Ordinaires A4, neuf cent soixante-seize mille six cent dix-huit (976.618) Actions Ordinaires B1, neuf cent soixante-seize mille six cent dix-huit (976.618) Actions Ordinaires B2, neuf cent soixante-seize mille six cent dix-huit (976.618) Actions Ordinaires B3, neuf cent soixante-seize mille six cent dix-huit (976.618) Actions Ordinaires B4 (ensemble les «Actions Ordinaires»), huit cent quatre-vingt-cinq mille cent vingt-trois (885.123) Actions C1, huit cent quatre-vingt-cinq mille cent vingt-trois (885.123) Actions C2 et une (1) action de commandité (l'«Action de Commandité»), ayant une valeur nominale d'un centime (0,01 USD) chacune.

Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des actionnaires adoptée de la manière requise pour l'amendement de ces statuts constitutifs. Toute autre émission d'actions ou autres participations sont soumises à de tels droits de souscription préférentiels et à d'autres droits de préemption comme cela peut être prévu dans l'Accord.

La Société peut, dans la mesure et aux termes prévus par la loi, échanger ses propres actions.»

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte est évalué à environ mille quatre cents euros (1.400,- EUR).

DONT ACTE, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate sur demande des comparants que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; à la demande des mêmes comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au mandataire des comparantes connu du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire des comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. KREUZER, J. WEERTS, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 15 janvier 2015. 2LAC/2015/1061. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 22 janvier 2015.

Référence de publication: 2015015313/672.

(150017958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2015.

LJ GP Carry S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R.C.S. Luxembourg B 194.037.

— STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the twentieth day of January.

Before Us Me Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

LJ GP LIMITED, with registered office in W1S 2FT, 9, Clifford Street, London, filed at the Companies House of England and Wales under the number 9111421;

represented by Mr. Bas SCHREUDERS, director of companies, residing professionally in L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration

Such appearing party, acting as said before, has requested the undersigned notary to inscribe as follows the articles of association of a private limited liability company, ("société à responsabilité limitée"), as follows:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the articles of association (hereafter the "Articles"), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2.

2.1. The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever and the management of such participations, interests and units. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities,

bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

2.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any affiliated company belonging to the same group as the Company (hereafter referred as the “Connected Companies”). It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its Connected Companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets

2.3. The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

2.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

2.5. The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

2.6. The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The private limited liability Company will have the name “LJ GP Carry S.à r.l.”.

Art. 5. The registered office is established in the municipality of Larochette.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The capital is set at twelve thousand five hundred euro (12,500- EUR) divided into five hundred (500) share quotas of twenty-five euro (25.- EUR) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single partner or by decision of the partners’ meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company’s shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single partner, the Company’s shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers who need not to be shareholders.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (“conseil de gérance”).

The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company’s objects.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any of the members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by any manager.

The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

A manager can be represented at a meeting by another member of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and provided that at least two managers are physically present. Any decisions by the board of managers shall be adopted by a simple majority. The minutes of the meeting will be signed by all the managers present at the meeting.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

The board of managers may pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution. Such resolutions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single partner assumes all powers conferred to the general partner meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December.

Art. 16. Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to his/ their shareholding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory disposition

The first fiscal year shall begin on the date of the incorporation and terminate on the 31st of December 2015.

Subscription and payment of the sharequotas

The share quotas have been subscribed by LJ GP LIMITED, prenamed, which is the sole partner of the company.

All the share quotas have been totally paid up so that the amount of twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR) is from this day on at the free disposal of the corporation and proof thereof has been given to the undersigned notary, who expressly attests thereto.

Costs

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of its formation, is approximately valued at EUR 1,250.-

Extraordinary general meeting

The sole shareholder, representing the entire corporate capital and considering itself duly convened has immediately proceeded to an extraordinary general meeting and has resolved:

1.- The registered office is established in L-7619 Larochette, 10-12, Rue de Medernach.

2.- The meeting appoints as sole manager:

- Andreas Management Services S.à r.l., with registered office in L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach, filed at the Companies and Trade Register of Luxembourg («Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg») section B, under the number 179.712.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the French version will be prevailing.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read in the language of the proxyholder, known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt janvier.

Pardevant Nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

LJ GP LIMITED, ayant son siège social à W1S 2FT London, 9, Clifford Street, inscrite auprès du «Companies and House of England and Wales», sous le numéro 9111421,

ici représentée par Monsieur Bas SCHREUDERS, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement

Laquelle comparante, agissant comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "La Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "La Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2.

2.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

2.2. La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci ne soit substantiel, ou à toute société qui serait actionnaire direct ou indirect de la Société, ou encore à toute société appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprise comme les «Sociétés Apparentées»). La Société pourra accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tout contrat ou obligation de la Société ou de Sociétés Apparentées

2.3. La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

2.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

2.5. La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobiliers et immobiliers y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le leasing, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

2.6. L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société à responsabilité limitée aura la dénomination "LJ GP Carry S.à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi dans la commune de Larochette.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui ne doivent pas obligatoirement être associés.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de leurs pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président est empêché, un remplaçant sera élu parmi les membres présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par tout gérant.

Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants seront présents ou représentés.

Un gérant peut être représenté à une réunion par un autre membre du conseil de gérance.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et qu'à tout le moins deux de ses membres soient physiquement présents. Toute décision du conseil de gérance doit être adoptée à une majorité simple. Les résolutions de la réunion seront signées par tous les gérants présents à la réunion.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par les gérants y ayant participé.

Les membres du conseil de gérance ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue. Ces résolutions pourront être documentées par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les membres du conseil de gérance.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 16. Chaque année, au trente-et-un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaire des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2015.

Souscription et libération des parts sociales

Les parts sociales ont été souscrites par LJ GP LIMITED, préqualifiée, qui est l'associé unique de la société.

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève à environ 1.250,- EUR.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqué, s'est réunie en assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-7619 Larochette, 10-12 Rue de Medernach.

2.- L'assemblée désigne comme gérant unique:

- Andreas Management Services S.à r.l., ayant son siège social à L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 179.712.

Constatation

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version française fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Bas SCHREUDERS, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 22 janvier 2015. Relation GAC/2015/648. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2015015946/313.

(150019221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

Themis Karias, Société Anonyme.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 161.638.

Le bilan abrégé au 31 mars 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2015016239/10.

(150018353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.

Annagab S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 183.454.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale des actionnaires du 29 janvier 2015

En date du 29 janvier 2015, l'assemblée générale des actionnaires de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de COMCOLUX S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes.

- de nommer CLERC, une société anonyme de droit luxembourgeois, enregistrée avec le Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111831, ayant son siège social au 1, Rue Pietzer, L-8080 Bertrange, Luxembourg, en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société, et ce avec effet immédiat. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui se tiendra en l'année 2020 approuvant les comptes de l'exercice social qui prendra fin au 31 décembre 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2015.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015015502/19.

(150019098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2015.
